LES **ANNONCES** SONT REÇUES :
A MARSEILLE : Chez M. G. Allard, rue Pavillon, 31 et dans nos bureaux;
A PARIS : à l'Agence Havas, place de la Bourse, 8.

ABONNEMENTS :

	3 mois	6 mois	1 an
B.-du-Rh. et départements limitrophes.	8 fr.	15 fr.	28 fr.
France et Colonies..	9 fr.	17 fr.	32 fr.
Etranger.....	12 fr.	22 fr.	40 fr.

Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois

Le Petit Provençal

JOURNAL QUOTIDIEN D'UNION NATIONALE

Mardi 25 Septembre 1917
RÉDACTION ET ADMINISTRATION :
75, rue de la Darse, 75
MARSEILLE
Téléph. : Direction 2-90. — Rédaction 2.72, 39-50
Bureaux à Paris : 10, rue de la Bourse
42e ANNÉE — 10 cent. — N° 14.842

L'Allemagne et l'Argentine

L'Allemagne vient de faire officiellement de nouvelles excuses au gouvernement de la République Argentine au sujet de l'affaire du comte de Luxburg. Nous disons bien : de nouvelles excuses. En effet, une première fois déjà, il y a quelques jours, le gouvernement impérial allemand avait daigné présenter l'expression de ses regrets au gouvernement de Buenos-Ayres en même temps qu'il s'était excusé auprès du gouvernement de Stockholm pour tous les tracas que cette malheureuse affaire Luxburg avait occasionnés à la Suède.

Mais le gouvernement argentin n'avait pas accepté de clore le différend sur cette simple formule de regrets transmise par un plus ou moins vague sous-ordre de la Wilhelmstrasse. Au lieu de s'apaiser, l'agitation n'avait d'ailleurs fait que croître et s'exaspérer à Buenos-Ayres. Dans toute l'Argentine, l'opinion publique réclamait de plus en plus énergiquement la rupure diplomatique avec l'Allemagne. Déjà le Sénat s'était prononcé à la presque unanimité pour cette rupture et la Chambre se trouvait saisie d'une proposition analogue. Enfin, les hommes d'Etat argentins, et en particulier le ministre des Affaires étrangères, faisaient relativement à l'Allemagne des déclarations qui n'étaient rien moins que rassurantes.

En présence de pareilles menaces et d'un tel péril, il devenait indispensable d'aviser. Berlin se résigna bientôt à aller des regrets aux excuses. Et la dépêche officielle qui vient d'être envoyée au gouvernement de Buenos-Ayres témoigne en effet d'une déférence et d'une humiliation qui ont dû être singulièrement pénibles à l'amour-propre de la diplomatie boche.

Remarquons d'abord que cette dépêche, adressée directement au gouvernement de l'Argentine, porte la signature de M. de Kuhlmann, c'est-à-dire du ministre des Affaires étrangères lui-même. C'était seulement M. Bussche, sous-secrétaire du ministère, qui avait effectué la première démarche considérée comme insuffisante, celle des regrets. Le nouveau ministre des Affaires étrangères aurait bien voulu ne pas se trouver mêlé au règlement de toute cette déplorable affaire à l'origine de laquelle il était personnellement étranger. Mais le gouvernement argentin ne l'a pas entendu ainsi. Il a donc fallu que M. de Kuhlmann se décidât à intervenir lui-même.

D'autre part, le gouvernement de l'empire ne se borne pas dans cette dépêche à regretter « vivement » ce qui est arrivé, mais il désapprouve de la façon la plus expresse, il « désapprouve absolument les idées exprimées par le comte de Luxburg sur la façon de réaliser la guerre de croiseurs ». Enfin, il s'engage à ne pas traduire en actes les suggestions de son ex-ministre à Buenos-Ayres, c'est-à-dire à ne pas couler les bateaux argentins sans laisser de traces. *Il assure en effet que les idées du comte de Luxburg lui étaient personnelles, qu'elles n'eurent et qu'elles n'auront « aucune influence sur les décisions et les promesses de l'empire ».*

On sait que, cédant devant un ultimatum de Buenos-Ayres, le gouvernement de Berlin s'était engagé à laisser circuler les bateaux de l'Argentine à l'abri de toute attaque des sous-marins boches. Les étranges messages expédiés par le comte de Luxburg avaient naturellement fait craindre au gouvernement argentin que l'Allemagne manquât à sa parole et qu'elle donnât à ses pirates-assassins des ordres secrets *contraires à cet engagement public. La dernière phrase de la dépêche allemande s'efforce évidemment d'apaiser ces trop justes craintes.*

Ainsi, voilà le comte de Luxburg complètement lâché par Berlin. On se souvient pourtant que, aux premiers jours de l'affaire, la plupart des journaux d'outre-Rhin étaient d'accord pour le proclamer sans reproches. La presse boche était à peu près unanime à dire : « Nous n'avons rien à regretter dans tout ceci et s'il y a un coupable, c'est à Washington qu'il se trouve. » M. Lansing ayant publiquement dénoncé le scandale, les journaux allemands ne lui pardonnaient pas son audace.

On s'accorda donc pour déclarer que seul dans l'aventure le ministre américain avait manqué de sens moral. Donc, vive Luxburg et à bas Lansing ! Le kaiser lui-même avait télégraphié à M. de Kuhlmann, lui exprimant « sa plus chaleureuse appréciation pour les services fidèles rendus par le comte de Luxburg à son souverain et à sa patrie », ajoutant d'ailleurs qu'il avait l'intention de nommer ce précieux fonctionnaire à un autre poste diplomatique « en reconnaissance de ses mérites ». Comment l'apothéose annoncée a-t-elle si mal fini pour le pauvre diplomate désormais à l'eau ?

La vérité est que l'Allemagne s'imaginait que, après avoir si grossièrement dupé la République Argentine, il pourrait en prendre à son aise avec le gouvernement de Buenos-Ayres et clore le différend à son gré : quelques mots de regrets tout platoniques devaient suffire pour cela. Mais l'Argentine ayant fait mine de se fâcher, Berlin cède aussitôt, M. de Kuhlmann fait les plus plates excuses, tout le monde en Allemagne condamne ce même comte de Luxburg dont Guillaume II lui-même prenait la défense il y a quelques jours à peine. Et rien en somme n'est plus significatif que ce brusque changement à vue.

Le kaiser, dans une récente interview, tenait ce propos où se reconnaît son incurable orgueil : « L'épée allemande reconquerra la considération dont elle jouissait dans le monde entier. Patience, tout changera encore. Le sabre nous fera respecter. » Vaines et ridicules vantardises d'un chef d'Etat qui se refuse à ouvrir les yeux devant la réalité.

Il est passé, et bien passé, le temps où le sabre allemand se dressait partout comme une puissance invincible et irrésistible, comme une puissance devant laquelle tout le monde devait s'incliner. Aujourd'hui, l'Allemagne qui prétendait commander au monde entier n'est même plus capable de braver l'ultimatum d'une république de l'Amérique du Sud. L'Allemagne qui voulait jeter toutes les nations à ses pieds se trouve réduite à encaisser les rebuffades, à subir les camouflets, à faire des excuses. Où Guillaume II voit-il que l'épée allemande soit encore en état de reconquérir à son empire la « considération » perdue ?

CAMILLE FERDY.

PROPOS DE GUERRE

La Prime

Evidemment, un million de dollars c'est une somme et qui en fera rêver plus d'un.

A la vérité, on n'y croit pas. On n'y croit pas, d'abord parce que l'idée vient de loin, ensuite, parce que tuer le kaiser c'est très joli à dire, mais on ne tue pas le kaiser comme ça.

En se plaçant au simple point de vue de l'exécution, je ne nie pas, en effet, que l'entreprise présente certaines difficultés, mais si la chose était aisée, on n'offrirait pas cinq millions de francs, et puis on a réussi des coups aussi difficiles.

Il y a vingt ans, on vous démolissait un chef d'Etat comme on abat une pipe à la foire. Le roi Humbert, le président Carnot, la reine Elisabeth, le roi Georges de Grèce. C'était le bon temps ! Les pâles démolisseurs de la société se réunissaient dans une cave, tiraient un nom d'un chapeau et celui qui était désigné s'en allait exécuter le condamné.

On lui laissait le choix des moyens et, je ne sais comment il s'y prenait, il réussissait presque toujours. Il n'y a guère que le roi d'Espagne qui ait échappé à la bombe anarchiste.

Que sont donc devenus tous ces spécialistes du régicide ? S'il en existe encore quelques-uns voilà pour eux une belle occasion de se montrer. Le kaiser ne reste pas enfermé dans une cloche de verre. Il se promène presque sans arrêt de Pologne en Roumanie, de Roumanie en France, de France en Autriche, d'Autriche en Turquie... Avec les moyens que la science met aujourd'hui à notre service, la chose n'est peut-être pas aussi irréalisable qu'elle le paraît.

Seulement est-il bien nécessaire de tuer le kaiser ?... Outre que cela ne changerait rien à la situation, il serait vraiment regrettable de donner à ce sinistre cabot l'auréole du martyre.

N'est-il pas préférable qu'il vive pour voir la ruine de sa maison, lui qui a tant fait de ruines ?

ANDRE NEGIS

Avant le Conseil Général

Les enfants meurent ! On attend la pouponnière !

Le rapport du préfet remet d'actualité une discussion qui passionna l'opinion publique, la presse et les assemblées, voici dix ans. Les choses se présentent de façon presque identique, mais, cette fois le Conseil général a manifesté déjà son intention d'agir et il n'en a été empêché que par l'apathie municipale.

Il s'agit de la mortalité parmi les enfants confiés à l'Assistance publique.

***

En 1907, on constatait au dépôt des Enfants assistés une mortalité excessive, due à l'encombrement des services spéciaux dans les hospices de Marseille.

En 1909, ému de cette situation, qui risquait d'engager sa responsabilité, le Conseil général décidait la création d'une crèche autonome. Elle fut établie, peu après, dans les locaux de l'ancien collège Belsunce.

En 1910, le 18 novembre, le Conseil municipal — qui s'était résolu antérieurement à édifier l'escalier monumental — approuvait les plans et devis d'un asile-ouvroir et d'une crèche qu'il construirait sur les terrains Saint-Charles et les remettrait au département, en paiement du collège Belsunce. Puis l'affaire s'endormit dans les cartons administratifs. Pourtant elle se réveilla, devant l'insistance préfectorale, et l'échange fut définitivement entériné par la délibération du Conseil municipal du 1er mars 1912.

Entre temps, le Conseil général avait projeté l'acquisition du collège Saint-Ignace. Voyant que les bâtiments des terrains Saint-Charles seraient longs à édifier, il décidait la municipalité à verser simplement 841.000 francs pour l'achat de Saint-Ignace, lui abandonnant en échange le collège Belsunce. A Saint-Ignace, le Département se réservait d'aménager la crèche.

Mais quand il fallut que la Ville payât la somme convenue, elle répondit par un refus poli. La raison invoquée, c'est que la caisse municipale était vide, puis que le ministre n'avait pas voulu autoriser la perception d'une surtaxe sur les billets de chemin de fer. M. l'adjoint Rossi nous avait habitué pourtant à une générosité plus facile et l'on est étonné qu'après avoir inutilement emprunté onze millions, il ne trouve pas le moyen de payer 841.000 fr. qui sont utilement dus... Car quoi que puissent prétendre les services municipaux, l'échange est *régulièrement* effectué et la Ville est débitrice de 841.000 fr., *dépense obligatoire.*

***

Telle est la question que signale un rapport inséré à la page 190 du volume.

Si l'on revient quelques pages en arrière (page 165), on lit un rapport du docteur d'Astros : « Nous avons *le devoir* de vous signaler la *mortalité élevée (43 p. %)* des enfants admis à la crèche départementale pendant le premier trimestre 1917... Ce qui favorise cette mortalité, c'est *l'encombrement actuel* de la crèche. » Le docteur d'Astros demande avec insistance la création d'une ou plusieurs pouponnières.

Si la Ville avait tenu ses engagements, on aurait déjà construit la crèche et l'asile-ouvroir, que ce soit sur les terrains Saint-Charles ou dans les locaux du collège Saint-Ignace. L'encombrement excessif aurait été évité, la mortalité serait moindre. Il paraît donc que la responsabilité doit peser sur l'administration de la municipalité, sur son apathie et son indolence.

Et si l'on rappelle le chiffre donnée par le docteur d'Astros, si l'on se rend compte que cela fait presque une mortalité de 1 sur 2, on verra combien la situation est grave.

Les municipalité sont solidaires et M. Eugène Pierre a mauvais grâce à repousser le projet précédemment établi.

La Municipalité, — quelles que fussent les personnalités qui la composaient à l'époque, — avait acheté le collège Belsunce pour y faire l'escalier monumental. Elle ne peut aujourd'hui arrêter l'effort du Département, par l'abandon injustifié de ce projet.

PIERRE MARCILIE.

Les Bénéfices de Guerre

S'il y a quelque chose qui violente le sentiment national, c'est bien ce qui se rapporte aux profits énormes réalisés dans certains domaines du négoce ainsi que de l'industrie, depuis l'ouverture des hostilités. Les poilus, surtout, ne peuvent comprendre, encore moins admettre, le maintien d'une pareille anomalie. Combien ils ont raison !

Tandis qu'ils luttent depuis trois ans avec un héroïsme imcomparable ; qu'ils supportent stoïquement toutes les souffrances autant morales que physiques ; qu'ils bravent chaque jour la mort pour la défense de la Patrie, de la Civilisation contre les autocraties des empires du Centre, des particuliers, à l'abri de tout danger, n'ont en vue qu'un objectif : remplir leurs coffres-forts.

Ils les remplissent sans vergogne aucune. Les malheurs du pays les touchent peu. Ils ne troublent pas leur digestion. Dans le public, on suppute les millions encaissés par celui-ci, par celui-là. D'autres, opérant sur une échelle moins vaste, se contentent de quelques centaines de mille francs, alors que dans les tranchées, l'on attend l'envoi d'un modeste colis pour corser un peu l'ordinaire, ou le montant du prêt, encore plus modeste.

Pas de plaintes pourtant, de la part des soldats de la troisième République, rivalisant d'endurance, de bravoure, dépassant même leurs aînés de la Révolution ! Tandis que ce dernier spectacle réconforte, émeut, élève l'âme au-dessus des contingences terrestres, l'autre écœure, rabaisse la dignité humaine, rapetisse l'idéal de l'armée nationale.

Le mal étant, de beaucoup, plus contagieux que le bien, il en résulte que le triste exemple donné par les gros bénéficiaires de la guerre, a trouvé des imitateurs dans les rangs des personnes qui veulent, à leur tour, augmenter leurs bénéfices au delà des limites licites.

Au cri de ralliement : « C'est la guerre ! » tout a renchéri, tout renchérira de plus en plus, sans motifs valables.

Les consommateurs seront exploités sans miséricorde, mais les spéculateurs triompheront de tous les obstacles, à moins que le gouvernement ne se décide enfin à sévir contre eux. Tout se lie, tout s'enchaîne dans l'ordre des faits répréhensibles, lorsque l'impunité leur est assurée.

Quand on évoquait la merveilleuse épopée révolutionnaire, on disait, dans certains milieux : « Autres temps, autres mœurs ! » Il est certain que l'on voit mal la Convention Nationale discuter une loi sur les bénéfices de guerre. Elle en aurait anéanti les effets en supprimant leur cause.

Ah ! oui, les mœurs sont changées, excepté, toutefois, sur le front, où le même désintéressement subsiste, où le même cœur bat pour la sauvegarde du pays, de ses libertés, pour l'affranchissement de l'Humanité.

Ici, rien n'est changé. Tout est grandiose, sublime, comme aux époques les plus glorieuses de notre Histoire nationale. Puisqu'il en est ainsi, fort heureusement, pourquoi ne pas suivre le même parallèle à l'intérieur ? La tâche était autrement facile.

Il suffisait, il y a trois ans, d'établir nettement les responsabilités — ce qui n'existe pas — d'édicter quelques mesures énergiques afin d'empêcher tout agiotage. Les ministères passés ont lancé des milliers de circulaires, nommé des Commissions sans pouvoirs, laissé le champ libre à tous les exploiteurs.

Comment s'étonner des résultats acquis ? Ce ne sont pas des discours, des imprimés qu'il fallait, qu'il faut encore. Ce sont des actes. Les armées du kaiser sont toujours en France, la cherté des vivres va toujours grandissant, les bénéfices de guerre s'enflent de même.

Est-ce qu'une pareille situation peut durer sans danger ? Le nouveau Cabinet prendra-t-il les décisions nécessaires, les sanctions voulues pour ranimer la confiance ébranlée ? Il n'a qu'à jeter les yeux sur le front pour savoir ce qui lui reste à faire à l'intérieur.

Il y a une coordination absolue entre ces deux extrêmes. Ils font partie d'un tout, de notre chère France qu'il faut délivrer des vautours qui les rongent au cœur.

PIERRE ROUX.

Une adresse du premier ministre de Roumanie à la France

Paris, 24 Septembre.

M. Bratiano, président du Conseil des ministres de Roumanie, a répondu en ces termes au télégramme que M. Ribot, président du Conseil des ministres, lui avait adressé à l'occasion de l'anniversaire de l'entrée en guerre de la Roumanie :

« Le télégraphe nous apporte les paroles que Votre Excellence a bien voulu m'adresser à l'occasion de l'anniversaire de l'entrée en guerre de la Roumanie, paroles qui ont profondément touché nos cœurs. C'est un grand réconfort pour nous, dans ces heures d'épreuves de sentir si cordiale la sympatie de notre grande sœur latine dont nous approuvons avec reconnaissance l'idée efficace sur tous les terrains, pendant que tant de ses braves soldats participent aux efforts de notre armée.

Le concours fraternel de la France, la solidarité avec tous ceux qui combattent pour la liberté du monde les traditions séculaires d'énergie et de persévérance du peuple roumain nous donnent une foi inébranlable dans le triomphe final dont dépend la réalisation de nos plus chères aspirations nationales.

« En saluant avec admiration les prodiges de bravoure accomplis chaque jour par les armées de la République, nous vous envoyons, monsieur le Président du Conseil, les vœux les plus chaleureux pour la victoire et la grandeur de la France. »

Les Socialistes italiens et la Guerre

Rome, 24 Septembre.

L'*Informatore* annonce, d'après une source autorisée que l'autorité militaire est saisie de l'affaire des circulaires publiées par le parti socialiste officiel.

L'*Idea Nazionale* fait ressortir l'invraisemblance des nouvelles répandues par certains journaux suisses, et d'après lesquelles le gouvernement italien aurait fermé la frontière pour empêcher l'évasion de Lazzari, lequel circulant librement en Italie, assiste au Congrès de la Jeunesse Socialiste, ouvert ce matin à Florence.

LA LIMITE D'AGE DES OFFICIERS

Une proposition de loi de M. Painlevé

Paris, 24 Septembre.

M. Painlevé, ministre de la Guerre, a déposé un projet de loi modifiant les limites d'âge de radiation des cadres des officiers de complément. Voici les dispositions nouvelles à l'article 44 de la loi du 13 mars 1875 :

Les officiers qui auront été maintenus dans le cadre des officiers de réserve pourront encore, à l'expiration des années de service imposées par la loi, être conservés, sur leur demande, dans ce cadre, pourvu qu'ils continuent à remplir les conditions d'aptitude nécessaires. Toutefois, ils seront rayés des cadres quand ils auront dépassé de cinq ans la limite d'âge fixée pour les officiers de l'armée active de leur grade et celles relatives à l'article 56 de la même loi.

Les dispositions de l'article 56 de la loi du 13 mars 1875, relatives à la constitution des cadres et des effectifs de l'armée active et de l'armée territoriale sont abrogées et remplacées par les suivantes : A l'expiration de leur temps de service dans l'armée territoriale, les officiers de cette armée peuvent, sur leur demande et s'ils remplissent encore les conditions d'aptitude nécessaires, être maintenus dans les cadres des officiers de la dite armée jusqu'aux limites d'âge fixées pour les officiers de réserve par l'article 1er de la présente loi.

Ces dispositions sont applicables aux officiers démissionnaires ou rayés des cadres qui ont été réintégrés, ainsi qu'à ceux que le ministre jugera susceptibles d'être maintenus dans les cadres pendant un délai de trois mois et qui auraient dépassé les limites d'âge.

La Situation ministérielle en Italie

Rome, 24 Septembre.

La fusion du commissariat de consommation et de ravitaillement avec le ministère de l'Intérieur, qui avait été annoncée comme un fait accompli, rencontrerait de nouvelles difficultés.

La question, écrit le *Popolo Romano*, devra être portée devant la Chambre et nous ne voyons pas que les plus intransigeants puissent espérer gagner quelque chose à une discussion parlementaire.

UNE HEURE D'ANGOISSE

Le Naufrage du « Calédonien »

Récit d'un témoin oculaire

Nous avons déjà entretenu nos lecteurs de la tragique rencontre au cours de laquelle le *Calédonien*, des Messageries Maritimes, fut torpillé et coulé par un sous-marin allemand. Nous croyons devoir y revenir par le récit que nous en fait un survivant.

Le narrateur commence par conter le départ du paquebot et les premiers incidents qui marquèrent la traversée. Il note l'erreur de la vigie signalant un périscope qui n'existait pas et la fièvre qui suivit, pendant laquelle les passagers mettent leur ceinture de sauvetage, et se hâtent vers les embarcations qui leur sont désignées... Mais ce n'était qu'une fausse alerte provoquée par une détonation de canon, un simple signal de quelque patrouilleur.

Il n'en fut pas de même quelques jours après. Ici, nous laissons la parole à notre correspondant :

« Le 20 juin, le *Calédonien* arrivait au large de ....., vers 7 heures du matin. La joie des passagers était complète, car le voyage avait été long. Le commandant annonçait à tous qu'on arriverait vers 10 heures... quand une violente détonation se fit entendre ; le paquebot était affreusement secoué. La sirène fit entendre son sifflet de détresse, appelant au secours. On était bel et bien torpillé... des cris de désespoir, des pleurs, des ordres qui s'entre-croissent, et la panique qui commence.

« Tout à coup, sous l'action de la torpille, l'avant du navire se détache et coule, entraînant avec lui tous les passagers qui se trouvaient sur ce point. Le reste du navire se maintient à flot et on peut mettre les embarcations, les radeaux à la mer. Malheureusement quelques chaloupes chavirent, et les personnes qui y avaient cru y trouver un refuge se noyèrent.

« Quant à moi, je me trouvais dans une position des plus critiques. Dès que le commandant eut ordonné de gagner les postes d'abandon, je me précipitai à tribord arrière où se trouvait le carnot n° 7 qui m'avait été assigné. J'y pris place et je revêtis un des appareils de sauvetage qui y étaient déposés. L'embarcation descendit ; mais au moment de toucher l'eau, elle chavira et nous tombâmes tous à la mer. Je plongeai, mais ne tardai pas à remonter. Cependant, malgré que j'eusse absorbé beaucoup d'eau, je pus m'accrocher à un des filins qui avaient servi à la mise à la mer du canot ; je m'y suspendis, mais les vagues me couvraient et les secousses du navire qui s'enfonçait étaient de plus en plus violentes ; je me maintins pendant dix minutes, puis je m'abandonnai, envoyant ma dernière pensée vers les miens,

« A ce moment précis, une voix me cria :

— Tiens bon ! mon gars, on arrive !... Je ne fis rien pour lutter encore, car les forces m'avaient abandonné ; j'étais inconscient. Tout à coup, je sentis qu'on me tirait hors de l'eau et qu'on me déposait sur un plancher mouvant. C'était une chaloupe du contre-torpilleur, accouru avec un autre patrouilleur, à l'appel du *Calédonien*. Il était temps ! car j'allais être englouti par le remous provoqué par la disparition définitive de l'arrière du navire. »

Quelques heures après, notre correspondant, M. Raphaël Soriano, débarquait à Port-Saïd avec les autres rescapés. Après quelques jours de repos, il regagnait son poste aux armées, où il est encore actuellement.

1.150e JOUR DE GUERRE

Communiqué officiel

Paris, 24 Septembre.

Le gouvernement fait, à 14 heures, le communiqué officiel suivant :

Actions violentes d'artillerie dans la région Braye-ferme Froidmont-Hurtebise.

Un coup de main ennemi sur ce dernier point a échoué.

En Champagne, nous avons réussi une incursion dans les lignes allemandes à l'est du Teton.

Sur la rive gauche de la Meuse, des reconnaissances ennemies, qui tentaient d'aborder nos lignes, ont été dispersées par nos feux.

Sur la rive droite, la lutte d'artillerie a pris une extrême intensité pendant la nuit, dans la région bois des Fosses-bois Le Chaume.

Nuit calme partout ailleurs.

AVIATION

Des avions ennemis ont bombardé, cette nuit, la région au nord de Bar-le-Duc.

Plusieurs bombes sont tombées sur un camp de prisonniers allemands.

Deux prisonniers ont été tués, dix blessés.

Dans la journée du 22 septembre, nos pilotes ont abattu six avions allemands.

LA GUERRE

La lutte d'artillerie est très vive sur la rive droite de la Meuse

La Question de la Paix préoccupe de plus en plus les Empires du Centre

Paris, 24 Septembre.

Le Comité de guerre s'est réuni ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Poincaré.

LA SITUATION

— De notre correspondant particulier —

Paris, 24 Septembre.

On sait que pour atténuer la fâcheuse impression devant résulter des abandons successifs de terrain auxquels les troupes allemandes sont contraintes sur le front occidental par les coups de bélier répétés des forces alliées, le haut commandement ennemi a inventé la théorie du recul élastique.

Suivant cette théorie, les troupes allemandes, étagées en profondeur dans les secteurs menacés d'attaque, céderaient délibérément les avant-lignes pilonnées par l'artillerie adverse et par des contre-attaques immédiates arrêteraient l'élan de l'assaillant. Cette théorie est assurément excellente, mais la pratique paraît laisser à désirer. La dernière opération du 20 courant des troupes britanniques, à l'est d'Ypres, a permis à nos alliés d'occuper presque instantanément les positions allemandes visées, positions dominantes, sans que les contre-attaques immédiates aient pu les en empêcher.

Il est loisible, il est vrai, aux Allemands de dire que les Anglais visaient davantage, mais ce serait un grossier trompe-l'œil. En fait, nos alliés, il faut le répéter, ont complètement réussi leur offensive à objectifs nettement déterminés. Par contre, les Allemands, non seulement n'ont pas pu s'y opposer, mais s'ils ont renouvelé, principalement sur les ailes du terrain gagné par les Anglais, plusieurs contre-attaques locales, celles-ci ont échoué et ce qui est plus grave, ils n'ont pas pu organiser sur le champ une contre-offensive de grande envergure. De ce fait, la théorie du recul élastique rebondissant sur place fait faillite.

Il se peut que l'opinion publique allemande cherche une consolation dans le succès que la huitième armée vient d'obtenir contre les lignes russes de la Dwina, occupant la tête de pont de Jacobstadt. C'est en quelque sorte le prolongement sur la droite de l'attaque qui, au début du mois, avait enlevé Riga. L'opération peut s'étendre et s'étendra sans doute encore jusqu'à Dvinsk. La réussite ne peut guère être mise en doute malheureusement. Toutefois, je crois qu'elle prendra encore un certain temps et je doute qu'à l'époque de l'année où nous sommes, elle puisse fournir la base d'une grande campagne nouvelle.

MARIUS RICHARD.

SUR NOTRE FRONT

Communiqué officiel anglais

24 Septembre.

Un détachement ennemi, qui avait réussi à pénétrer dans nos tranchées, la nuit dernière, vers La Basse-Ville, a été rejeté avec pertes à la suite d'une courte lutte.

Quelques-uns de nos hommes ont disparu.

Activité de l'artillerie allemande, ce matin, sur les deux rives de la Scarpe et, cette nuit, au sud de Lens et au nord-est d'Ypres.

LES COMPLOTS ALLEMANDS

Les nouvelles révélations de M. Lansing

Les explosifs et les bacilles de la légation d'Allemagne à Bucarest

Washington, 24 Septembre.

M. Lansing publie aujourd'hui une nouvelle série de révélations sur les complots allemands. Ces révélations comprennent un rapport adressé par M. William Andrews, secrétaire de la Légation américaine à Bucarest, révélant comment l'Allemagne dissimula à la légation allemande de Bucarest, après que le gouvernement américain se fut chargé des intérêts allemands, cinquante caisses contenant de puissants explosifs et une caisse de microbes de l'anthrax et de la morve.

On publie également une lettre du ministre roumain des Affaires étrangères, M. Porumbaru, établissant que les diplomates allemands, couverts par l'immunité diplomatique, se disposaient à perpétrer des complots contre la Roumanie et ses sujets.

Dans son rapport, M. Andrews déclare que le docteur Bernhardt, ex-agent confidentiel du ministre d'Allemagne, qui fut laissé à la légation américaine, à la demande expresse du ministre allemand pour aider à liquider les affaires, reconnut qu'il avait connaissance des explosifs et bacilles déterrés dans le jardin de la légation allemande après le départ de la mission diplomatique. Le docteur Bernhardt déclara à M. Andrews qu'il y avait plus d'explosifs dans le jardin qu'on n'en avait découverts, et plus encore dans les bâtiments mêmes de la légation. Il y a, dans la légation, ajouta-t-il, des choses pires qu'une caisse de bacilles. Tout cela a été amené à la légation après que la légation américaine s'est chargée des intérêts allemands.

Dans son rapport, M. Andrew dit qu'on a abusé honteusement de la protection américaine et, dans le cas présent, le gouvernement allemand ne peut avoir recours au système habituel de démentis.

La lettre que le ministre des Affaires étrangères, M. Porumbaru, adressait au ministre américain, disait :

« Il a été prouvé sans contredit possible que, avant la déclaration de guerre de la Roumanie à l'Autriche, alors que la Roumanie observait la plus stricte neutralité, le personnel de la légation allemande violant toutes les règles de la neutralité et les obligations des missions diplomatiques avait introduit des quantités considérables d'explosifs extrêmement puissants et des bacilles destinés à infecter les animaux domestiques et susceptibles, par conséquent, de provoquer de terribles épidémies, également parmi les populations.

« Les explosifs et les microbes sont parvenus en Roumanie par le courrier diplomatique et il est indubitable qu'ils étaient destinés à être employés en Roumanie, probablement en temps de paix et que les membre de la légation allemande se préparaient, de concert avec la légation bulgare, à exécuter des complots contre la sécurité de la Roumanie et de ses sujets.

« Le gouvernement royal proteste contre les pratiques criminelles, spécialement contre les bacilles, arme illégale, pire que le poison, qui sont formellement interdits par la Convention de La Haye, et contre la violation des obligations du droit international imposé aux missions diplomatiques. »

SUR LE FRONT ITALIEN

La situation militaire de l'ennemi

Rome, 24 Septembre.

Le correspondant du *Secolo* télégraphie du front, que dans le secteur de Goritza on a constaté la présence de sept corps d'armée autrichiens. Rien n'a été changé dans le commandement autrichien. Le colonel général Boroevich est toujours commandant suprême des forces ennemies. Le maréchal von Koewess n'a participé qu'aux Conseils de guerre. Sur le Carso le commandant ennemi est toujours le général Wurms, assisté du maréchal von Conrad. Ce dernier est retourné à Vienne depuis peu.

LA QUESTION DE LA PAIX

L'Echec des Propositions du Pape

L'Allemagne voudrait obtenir maintenant l'arbitrage du roi d'Espagne

Paris, 24 Septembre.

Le *Temps* reçoit de la frontière espagnole :

Certaines informations envoyées d'Allemagne à la presse espagnole annoncent, d'après les journaux allemands, que le pape aurait l'intention de proposer aux belligérants l'arbitrage du roi d'Espagne.

On ajoute que cette idée, quoique n'étant pas commentée par la presse allemande, qui la publie, est certainement bien accueillie par les Allemands.

Il semble que le gouvernement de Berlin, voyant échouer les manœuvres qu'il comptait entreprendre sous le couvert de l'initiative pontificale, se rejette à présent vers une autre tactique. Il s'efforce de mettre en avant le roi d'Espagne qui, s'il cédait aux invites allemandes, ne tarderait sans doute pas à se trouver dans une position aussi désobligeante que celle où la réponse de M. Michaelis vient de placer le Saint-Siège.

On s'explique de mieux en mieux les efforts que la diplomatie allemande a faits cet été pour persuader Alphonse XIII que les Alliés fomentaient la révolution contre lui. Absurde calomnie à l'appui de laquelle personne, en Espagne, n'a jamais pu apporter l'ombre d'un argument.

Ces calomnies ainsi que les éloges qui viennent maintenant de Berlin à l'adresse du roi d'Espagne sont destinés à le disposer favorablement pour les désirs de l'Allemagne.

Quant au Vatican, à qui les journaux allemands attribuent l'intention de proposer l'arbitrage d'Alphonse XIII, rien ne permet de croire jusqu'ici qu'il consentirait à reconnaître, en faisant une pareille proposition, l'échec de sa propre diplomatie.

L'Allemagne prépare une nouvelle formule

Paris, 24 Septembre.

Au cours d'une interview avec un rédacteur du *Daily Mail*, un diplomate a déclaré qu'à l'heure actuelle les conseillers du kaiser s'efforçaient de trouver une formule de paix qui permettrait au kaiser de se sauver lui-même et de sauver son trône. Ce diplomate a ajouté que l'on s'attend, avant l'hiver, à une nouvelle tentative de Berlin en vue de la paix, tentative qui aurait, cette fois, un caractère plus direct que la réponse au pape.

Une paix séparée avec les Alliés à l'exclusion de la Russie

Londres, 24 Septembre.

On mande de Pétrograde que l'annonce du départ d'un membre de l'opposition hongroise, pour une conférence à Berne, venant couronner une suite d'articles publiés par la presse allemande, a donné naissance au bruit qu'il serait possible qu'une paix séparée intervînt avant l'hiver entre les puissances centrales et les Alliés aux dépens de la Russie.

Ce bruit est vivement combattu par les journaux.

La presse anglaise

Londres, 24 Septembre.

On lit dans le Times :

Dans leurs réponses, les puissances centrales traitent le pape comme elles ont traité les demandes du président Wilson sur les buts de guerre. Elles ne disent rien de leurs intentions et semblent croire que le pape et ses conseillers sont trop peu intelligents pour comprendre que telle est leur intention.

Les notes ne contiennent pas le moindre signe d'une concession aux conditions bien connues des Alliés. Les Alliés désirent une paix réelle, mais ils sont inébranlables dans leur détermination à la vouloir réelle et dans leur conviction que, sans l'évacuation de tous les territoires alliés, les propositions que l'ennemi peut faire resteront une simple manœuvre. Les réparations et les garanties peuvent être discutées plus tard, pourvu que le blocus soit maintenu et l'ennemi privé de matières premières pendant les négociations elles-mêmes sont impossibles, tant que l'ennemi continue d'occuper les territoires des Alliés.

Aucune nation ne peut avoir confiance en les promesses que les dirigeants actuels de l'Allemagne pourraient faire, car la parole de ces dirigeants, leur sens de l'honneur, leur conception fondamentale du bien et du mal, sont complètement indignes de toute confiance, ainsi que leurs actes des deux côtés de l'Atlantique l'ont prouvé. Nous voulons combattre jusqu'à ce que nous les ayons obtenues.

Londres, 24 Septembre.

Le Daily Telegraph *écrit :*

Les Alliés disent : « Laissez-nous traiter avec vos peuples et nous saurons où nous

en sommes ». Les puissances centrales disent « Nous, roi et empereur, nous sommes les peuples ». Voilà un argument qui est totalement inacceptable pour nous. Une longue carrière de mensonges et de duperies n'est pas le meilleur fondement sur lequel on puisse édifier la paix. Nous sommes disposés à admettre qu'il y a certains points qui donnent des espérances. L'Allemagne et l'Autriche acceptent, pour autant qu'on peut croire leurs promesses, le principe de l'arbitrage et de la réduction des armements. Elles mettent ces concessions de pair avec la vieille phrase rabâchée et inventée par Napoléon : que les mers devraient être libres. La liberté des mers, dans la bouche allemande, signifie seulement la liberté donnée au gouvernement de Berlin de fermer la Baltique, la mer Noire et d'isoler la Pologne, la Russie, la Roumanie la Serbie, de tout accès à la côte.

La presse américaine

New-York, 24 Septembre.

Le New-York World *dit :*

Il n'y a pas de faits nouveaux dans les notes allemande et autrichienne au Vatican, rien n'est changé. Chaque jour ajoute une preuve nouvelle au caractère criminel nettement établi de toutes les relations étrangères du gouvernement allemand. Amis et ennemis sont également victimes de la traîtrise systématique et, aussi longtemps que ce gouvernement subsistera, il n'y a pas de base sur laquelle on puisse entamer des négociations de paix.

L'impression en Amérique

New-York, 24 Septembre.

La réponse des empires centraux à la note du pape n'a produit aucune impression sur le gouvernement américain. Cette réponse n'a pas été pour lui une surprise ; dans les milieux officieux, on prévoyait d'avance son hypocrisie.

La presse est unanime à considérer cette réponse comme un artifice en vue d'amener la suspension des hostilités.

La réponse de la Turquie et de la Bulgarie

Zurich, 24 Septembre.

Les réponses de la Turquie et de la Bulgarie à la note pontificale ont été remises aujourd'hui au Vatican. Ces documents exigent le maintien intégral de la souveraineté turque sur tous les territoires actuels de l'Empire et pour la Bulgarie la réalisation du principe des nationalités.

Un Discours de M. Jonnart

Un réquisitoire contre l'incohérence ministérielle

Boulogne-sur-Mer, 24 Septembre.

Le Conseil général du Pas-de-Calais s'est réuni aujourd'hui en session ordinaire. M. Jonnart, sénateur, a été réélu président.

En prenant possession du fauteuil de la présidence, M. Jonnart a adressé un souhait de bienvenue à deux membres du Conseil général, M. Basly, député, et M. Quettier, qui viennent de rentrer en France, après avoir été retenus depuis le début de la guerre en pays envahi par l'ennemi.

Puis M. Jonnart a prononcé un discours dans lequel il a affirmé son espoir dans l'issue victorieuse de la guerre. Il a demandé qu'à l'arrière « la bonne volonté et le patient effort de nos industriels et de nos agriculteurs soient secondés et vivifiés par l'activité, la prévoyance et l'esprit de décision de nos administrations et des pouvoirs publics ».

M. Jonnart a protesté contre « l'abus des taxations et des réquisitions, l'incohérence des mesures de restriction qui ont compromis, rétréci la production au moment où elle aurait dû être sans cesse soutenue et vigoureusement stimulée.

M Jonnart, considère « que les mœurs parlementaires expliquent, dans une certaine mesure, l'absence de méthode que nous déplorons ». Le mal a été aggravé par « la complaisance du pouvoir » qui a consenti, contrairement à l'esprit de la constitution, à ce que les chambres siégeassent en permanence depuis deux ans et demi ».

En terminant, M. Jonnart a dit : « Moins de paroles, des actes, des actes ordonnés, mûris, étayés sur des compétences trop dédaignées jusqu'ici dans les sphères officielles. »

L'AFFAIRE TURMEL

Les perquisitions

Paris, 24 Septembre.

Une perquisition, opérée il y a deux jours, dans la maison qu'habite le député de Guingamp, dans la rue de Cadelac, a passé inaperçue. On ignore quels résultats a donnés cette opération judiciaire, une autre perquisition a été opérée à Daoulas, dans une maison habitée par une famille apparentée à celle de M. Turmel.

La propriété que devait acheter M. Turmel

Paris, 24 Septembre.

C'est par l'intermédiaire de son beau-frère, M. André, percepteur à Daoulas que M. Turmel était entré en pourparlers pour l'achat de la propriété Boscal de Reals, avec M. Trouvez, notaire au Faou, qui l'avait mise en adjudication depuis trois ans. Cette propriété située à Toulencoat-en-Rosnoen est un domaine très étendu (sa superficie est de 369 hectares), elle comprend une vingtaine de fermes et mille pieds d'arbres d'une valeur de 139.00 francs.

M. André que j'ai vu à Daoulas a déclaré :

« Vous avez pu vous rendre compte que le domaine qu'allait acheter mon beau-frère, M. Turmel, est loin d'être un mythe comme certains ont été jusqu'à le dire. C'est au mois de juin que M. Turmel, que je n'avais vu depuis de longues années, vint ici pour le visiter. Il le trouva à sa convenance et l'affaire allait être traitée pour 400.000 francs, lorsque éclata le scandale.

« Sur les faits reprochés à M. Turmel, j'ignore tout, mais tous ceux qui connaissent depuis ses débuts cet homme qui, parti d'une humble chaumière de sabotier, sut s'élever tout seul jusqu'à mériter la confiance de ses concitoyens, savent qu'il est incapable de commettre une mauvaise action. Sa famille, qui connaît cet homme honnête et bon, est persuadée de sa complète innocence. »

L'instruction

Paris, 24 Septembre.

M. Gilbert, juge d'instruction, est venu ce matin à son cabinet et a procédé au classement de différentes pièces du dossier de l'affaire Turmel.

M. Daru, commissaire aux délégations judiciaires, a procédé ce matin à différentes recherches pour savoir où découvrir les points de contact qui pourraient exister entre l'affaire Turmel et les autres affaires en cours, c'est-à-dire Duval-Marion-Bolo pacha, etc.

LE ROI D'ITALIE EN FRANCE

Paris, 24 Septembre.

De l'*Intransigeant* :

On sait que le voyage du roi d'Italie en France avait été retardé par la crise ministérielle française. Nous pouvons dire aujourd'hui que ce voyage sera effectué dans un très bref délai et que le roi visitera le front de nos armées.

Le nouvel Etat polonais

Zurich, 24 Septembre.

Le comte Adam Tarnowski a refusé d'entrer dans le Conseil de régence de la Pologne. Celui-ci a été définitivement constitué ainsi : archevêque Kakowski, prince Lubomirski et comte Ottrowski.

La Détresse de la Bulgarie

Athènes, 24 Septembre.

Un fonctionnaire diplomatique hellène, qui est revenu de Bulgarie, a rapporté qu'une émotion considérable a été produite dans tous les milieux par l'abdication du roi Constantin et l'arrivée au pouvoir de M. Venizelos. La Bulgarie, disait-on, a perdu ce jour-là 120.000 hommes. Ce fonctionnaire a ajouté que la dette publique bulgare approche de cinq milliards. La misère règne dans le pays où le pain de maïs, qui est distribué à raison de 200 grammes par personne, est insuffisant pour les ouvriers.

Les troupes du front reçoivent rarement de la viande. Elles mangent des haricots pour l'assaisonnement desquels il ne leur est point distribué d'huile.

L'Amérique contre l'Allemagne

On appelle 250.000 recrues

New-York, 24 Septembre.

Le ministre de la Guerre projette d'appeler 250.000 jeunes recrues supplémentaires, avant l'appel régulier du deuxième contingent de 500.000 hommes. Cet appel supplémentaire servira à la création d'un réservoir de recrutement pour combler les vides de l'armée régulière, afin d'avoir toujours des armées à effectifs de guerre.

Mission parlementaire chez les Alliés

New-York, 24 Septembre.

Les Commissions des affaires étrangères du Sénat et de la Chambre des représentants, réunies pour délibérer, ont chargé un Comité de présenter un projet de loi autorisant une mission parlementaire à visiter les gouvernements alliés.

60 milliards de francs de crédits de guerre

New-York, 24 Septembre.

La Chambre des représentants a adopté les crédits de guerre s'élevant à 60 milliards de francs, qui avaient déjà été votés par le Sénat. Ces crédits prévoient un prêt de 20 milliards de francs aux Alliés.

Le traitement des prisonniers de guerre

Washington, 24 Septembre.

On mande de Washington que le gouvernement vient de mettre la dernière main à des propositions d'entente avec l'Allemagne, pour le traitement mutuel des prisonniers de guerre. Ces propositions sont basées sur les accords existant entre l'Allemagne et les Alliés.

La Guerre sous-marine

Contre-torpilleur coulé

Londres, 24 Septembre.

Un communiqué de l'Amirauté anglaise annonce qu'un contre-torpilleur britannique a été torpillé et coulé par un sous-marin allemand dans la Manche. On a recueilli 50 survivants.

Le Contrôle de la Presse

Paris, 24 Septembre.

On nous communique la note suivante :

Les journaux ont annoncé que certains changements allaient être apportés au service du contrôle de la presse. L'information est vraie, mais les renseignements donnés à ce sujet sont incomplets et inexacts. Les mesures prises sont les suivantes : La direction générale des relations avec la presse est supprimée. Un officier sera chargé désormais de suivre spécialement auprès du président du Conseil, ministre de la Guerre, toutes les questions du contrôle de presse. D'autre part, le bureau de la Presse de Paris, installé à la Bourse, aura pour chef le capitaine Musillard.

La Vie chère

Les indemnités aux officiers

Paris, 24 Septembre.

M. Joseph Denais a déposé la proposition de résolution suivante :

La Chambre invite le gouvernement à comprendre dans la plus prochaine demande de crédits additionnels les crédits nécessaires : 1° pour parfaire au minimum de 300 francs par mois le total de la solde et des indemnités de vie chère des officiers et assimilés; 2° pour accorder à tous les officiers et assimilés chargés de famille et ayant une solde inférieure à 400 francs, une allocation spéciale de vie chère fixée à 1 franc par jour et par personne à leur charge (femme, enfants, et ascendants vivants à leur foyer), la dite allocation devant être obtenue sur simple déclaration de l'officier mais n'étant accordée qu'à titre remboursable aux officiers qui seraient reconnus avoir joui pendant la guerre d'un revenu mobilier ou immobilier supérieur à 3.000 francs par an.

Le suicide de Mme et Mlle Pascal d'Aix

Paris, 24 Septembre.

L'ambassade de France à Berne a communiqué aux journaux suisses la note suivante :

« Un télégramme d'agence se fait l'écho de bruits d'après lesquels un détournement de 14.000 francs aurait été commis au préjudice d'une société de secours de Genève par la femme d'un représentant diplomatique de l'Entente. La société visée dans ce télégramme est l'Œuvre du Secours Français de Genève. Le Comité de l'Œuvre ayant cru constater certaines irrégularités dans la comptabilité, a été unanime à solliciter une enquête administrative du ministère français des Affaires Etrangères. Dès à présent, il est possible de dire que la caisse tenue par Mme Pascal d'Aix ne présente aucun déficit et qu'aucun détournement n'a été commis au détriment de l'Etat français, ni au détriment de l'œuvre, ni au détriment des Français secourus ».

A travers les Journaux

Paris, 24 Septembre.

L'*Homme Enchaîné*. — La décision de la victoire. — De M. G. Clemenceau :

Nous sommes en présence des deux réponses boches au pape qui n'en font qu'une nécessairement. Ceux qui en attendaient de vagues infiltrations de lumière destinées à éclairer les abords du chemin de la paix, n'ont pu se défendre, je suppose, d'une assez brutale déception.

Pour moi qui n'en attendais rien ma seule surprise fut de l'impudence d'une tartuferie de charité humaine qui permet à Guillaume et à son peuple de se présenter effrontément en apôtres méconnus de la paix. Le cynisme de l'apologie se déploie dans une si impudente parade de mensonges que personne ne voudra s'abaisser, je ne dis pas à une réfutation, mais à un simple commentaire.

Un hoquet de dégoût et passons. Est-ce pour une telle pièce de diplomatie qu'on a mis Rome en mouvement. Personne ne le pourra croire.

Le succès de Riga a-t-il suscité à Berlin, car à Vienne cela ne change rien d'une situation lamentable, de telles espérances que les prétendues concessions d'hier sont provisoirement reléguées au second plan. Il est fort possible.

Ou n'a-t-on pas osé prendre parti entre les pangermanistes et les agents de la Wilhelmstrasse. Il ne nous importe guère, puisque nous sommes inchangés et n'avons pas plus à dire qu'auparavant à des barbares dominateurs par qui les peuples libres ont résolu de ne pas se laisser dominer.

Je ne puis résister cependant à prendre note au passage d'une belle offre de société des nations à la mode de MM. Bourgeois, Ribot et d'Estournelles de Constant, couronnée d'arbitrage, s'il vous plaît. Ces messieurs devraient triompher puisque Guillaume en personne souscrit au plus cher de leurs vœux .Ils ne manqueront pas de répondre que la difficulté serait de l'application.

Alors, qu'est-ce qu'une proclamation de formules qui, de l'aveu des hérauts les plus autorisés, demeure sans voie ouverte aux communes réalisations.

Rien à dire, rien à faire de ce vain bruit de paroles. Aujourd'hui comme hier, nous sommes en état de guerre et l'état de guerre n'a qu'un sens, c'est qu'on s'en remet à la victoire de l'arbitrage final.

A chacun de donner le maximum de ses énergies. Nous prétendons faire un établissement durable de justice toujours croissante dans la liberté. Il n'y a plus à raisonner sur ces choses. Nous n'avons qu'un unique devoir : faire ce que la grandeur de notre cause demande pour vaincre.

L'Allemagne a voulu la décision des armes. C'est à nous de la lui imposer.

La Victoire. — Les défaitistes. — De M. G. Hervé :

Malgré ses victoire sur les Serbes, les Roumains et les Russes et par ces victoires mêmes, l'Allemagne a épuisé son matériel humain à un tel point que, depuis sa tentative au printemps de 1916, contre Verdun, elle n'a pas pu tenter une seule offensive sur notre front et cela à un moment où pas un soldat américain encore n'est entré en ligne. Un homme qui ne voit pas à l'heure actuelle que les Alliés sont assurés d'une écrasante supériorité militaire un jour prochain sur les empires centraux devrait être frappé d'inéligibilité pour insuffisance intellectuelle.

Il y a au Parlement des hommes qui croient se rendre très populaires en exploitant la lassitude trop naturelle de ceux qui, au front, supportent tout le poids de cette horrible guerre. Il faut retenir leurs noms. La guerre finira bien un jour plus tôt qu'ils ne le croient et par l'écrasement de l'Allemagne. La guerre finie, il y aura encore des élections. Ce jour-là, il faut espérer que tous les partis se mettront d'accord pour empêcher la réélection de tous ces saboteurs de la victoire.

La Journée Parlementaire

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Paris, 24 Septembre.

La séance est ouverte à 3 heures 15, sous la présidence de **M. Deschanel**.

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi portant ouverture sur l'exercice 1917 des crédits provisoires applicables au 4e trimestre de 1917 et autorisation de percevoir pendant la même période les impôts et revenus publics.

M. Emmanuel Brousse a la parole dans la discussion générale. Il monte à la tribune avec un volumineux dossier.

M. Emmanuel Brousse dénonce le gaspillage de nos finances

M. E. Brousse prend acte de la circulaire de M. Klotz parue ce matin, dénonçant les gaspillages comme un crime contre la nation et adjurant les fonctionnaires à pratiquer les économies. Jamais les économies n'ont été plus nécessaires parce que jamais les dépenses n'ont été plus considérables. Les douzièmes que nous allons voter portent sur douze milliards. C'est-à-dire que pour un trimestre nous dépensons plus du double d'une année normale lorsque nous sommes arrivés à dépenser cinq milliards.

M. Pelletan a protesté contre l'Himalaya des budgets. Il faut donc faire des économies.

M. Brizon. — Il n'y a qu'à faire l'économie de la guerre.

M. E. Brousse. — Dites ça aux Allemands. Dans son discours, qui n'a qu'un défaut, c'est d'avoir été prononcé par lui, M. Augagneur a eu raison de protester contre la multiplication des ministères. Cette multiplication des rouages entraîne des dépenses.

M. E. Brousse signale qu'on continue à payer l'allocation aux familles de R. A. T. démobilisés depuis plus de six mois. On ne peut supprimer l'allocation du jour au lendemain, mais il y a des abus. Il faut prévoir la démobilisation pour qu'elle soit économique et pour ne pas faire faire aux soldats des voyages inutiles.

M. E. Brousse signale encore que des fonctionnaires militaires cumulent abusivement leur solde et leur traitement.

M. Labroue. — Déposez un amendement, nous le voterons.

M. E. Brousse. — Les administrations ne tiennent pas compte de nos votes. Il dénonce les primes excessives données aux répartiteurs de céréales, à certains courtiers maritimes, à des commissaires aux frontières, à des chargés de missions diverses qu'il estime inutiles. Ces missions sont des prétextes à embusquage.

M. Ch. Bernard interrompant, signale que des mulets sont réformés et vendus à bas prix alors qu'avec quelques soins ils seraient vite rendus à l'armée.

M. E. Brousse, reprenant son discours, se demande quelle sera l'utilité du nouveau ministère des missions à l'étranger que l'on songe à confier à M. Franklin-Bouillon. Tous les services de ce futur ministère sont réclamés par les Affaires Etrangères. Le nouveau ministère ne pourrait avoir pour utilité que de nous permettre de savoir où vont les 25 millions de fonds secrets dépensés pour les missions des Affaires Etrangères.

M. E. Brousse signale des économies matérielles réalisables dans les imprimés des Contributions Indirectes. Il se félicite que M. René Besnard, lorsqu'il était sous-secrétaire d'Etat à la Guerre, ait tenu compte de ses observations en supprimant les commissaires de gares et en réduisant les frais pour les automobiles et chevaux des officiers généraux. Le député des Pyrénées-Orientales regrette par contre que le ministère de la Guerre augmente inutilement le nombre des officiers.

M. E. Brousse. — Alors que les effectifs étaient diminués de 400.000 hommes, le nombre des officiers a augmenté de 25.000.

M. E. Brousse s'élève contre le gaspillage d'officiers dans les états-majors, dans les cantonnements.

M. Noël. — Ça ne coûte pas seulement très cher, c'est nuisible. (Très bien ! sur divers bancs).

M. Barthe. — J'ai vu un cantonnement où, pour 95 soldats, il y avait un commandant, un capitaine, deux sous-lieutenants qui multipliaient tellement les corvées inutiles qu'ils refusaient les permissions agricoles.

M. E. Brousse fait connaître les réclamations faites par la Commission des économies.

M. Bouilloux Laffont. — Tant que la Commission des effectifs n'aura pas tout pouvoir, ce tohubohu continuera.

M. E. Brousse se plaint que l'on ouvre les lettres adressées aux députés par ceux qui dénoncent des abus. Voici trois lettres adressées à M. Brousse, député, et qui portent le timbre : « Ouverte par l'autorité militaire ». (Exclamations).

M. Deschanel. — Hier même une réclamation a été faite par écrit et verbalement. Des enquêtes sont faites et des sanctions ont été parfois prises. (Exclamations).

M. E. Brousse donne au président les lettres ouvertes par l'autorité militaire qu'il avait dans son dossier. Il signale certains abus qui ont été signalés à la Commission des économies : arbres abattus et perdus, automobiles non réparées, marché onéreux, etc. Il proteste contre le fait que l'administration de la Guerre fasse bénéficier de la bonification pour campagnes des officiers qui ne connaissent la guerre que par les communiqués.

M. E. Brousse regrette que, malgré les promesses faites par les ministres de la Guerre et de l'Armement, il y ait encore des gaspillages énormes d'automobiles militaires. Des abus encore plus graves ont été constatés dans le service des transports. Des millions d'obus, des tonnes de blé, de bois, pommes de terre encombrent des milliers de wagons dans des va-et-vient tout à fait superflus. Le ministre des Transports a souvent protesté auprès du ministère de la Guerre. (Exclamations).

M. Louis Dubois. — M. Claveille est impuissant.

M. E. Brousse. — Parce que le grand quartier général intervient.

M. Louis Dubois. — Et le 4e bureau, ce qui n'est pas la même chose.

M. E. Brousse signale les abus dans le service de l'aviation en dénonçant des bénéfices énormes de certaines sociétés.

M. Grodet. — Sans compter ce qui est caché.

M. E. Brousse. — Le sous-secrétaire d'Etat de l'aviation n'a pu accepter certains marchés que contraint et forcé. Pendant la guerre ont doit accepter les exigences des fournisseurs, mais après la guerre il faudra leur faire rendre gorge. (Très bien ! sur divers bancs ; mouvements.)

M. Tissier. — L'Etat a le droit de réquisitionner.

M. E. Brousse. — M. Daniel Vincent a reconnu que l'Etat est contraint de subir les exigences des fournisseurs ; ceux-ci se refusent à faire connaître les prix de revient.

M. E. Brousse s'indigne surtout des exigences des fabricants de moteurs d'aviation.

M. Ch. Bernard. — Demain j'apporterai un dossier contraire.

M. E. Brousse. — Hier, M. Klotz adressait une lettre à ses collègues, demandant des sanctions contre les auteurs de gaspillages. J'espère que ces paroles ne resteront pas lettre morte. (Applaudissements.)

M. Klotz. — J'y tiendrai la main.

M. Sixte-Quenin. — Nous donnons rendez-vous à M. Brousse au mois de décembre pour répéter le même discours.

M. Mauger. — La Commission des Economies vous apporte des faits, c'est à vous à en tirer profit.

M. E. Brousse. — J'ai parlé au nom de la Commission des Economies, nous n'avons qu'un pouvoir de contrôle, les ministres sont responsables. A eux de faire leur devoir comme nous l'avons fait. (Applaudissements.)

M. Grodet vient à son tour mettre en cause l'administration des Finances pour certains renseignements erronés donnés à la Commission du Budget au sujet des prévisions de dépenses.

M. Brizon. — Cette administration se moque du Parlement.

M. Deschanel. — Ménagez vos expressions.

M. Klotz. — Les ministres seuls sont responsables devant vous.

M. Grodet reproche à l'administration des Finances de fournir à la Commission du Budget des documents incomplets, et même en langue étrangère. J'ai dû payer 150 fr. un traducteur. (Exclamations.)

M. Grodet affirme que pour certains chapitres, l'administration des Finances n'a pas pu justifier certaines demandes d'élévation de crédit. Les bureaux répondent trop souvent aux rapporteurs de crédit avec une impertinence voilée. Les services de Trésor et Postes aux armées n'ont pas été vérifiés.

M. Brizon. — Nous votons 40 millions de fonds secrets par an, et maintenant qu'il est redevenu ministre, M. Klotz, président de la Commission du Budget, couvre tout. Ce sera toujours la même chose.

M. Klotz fait des gestes de dénégation.

M. Deschanel invite M. Grodet à continuer.

Le député de la Guyane se plaint que l'armée vende en moyenne 328 fr. des chevaux, que les agriculteurs paient ensuite de 1.500 à 2.000 francs.

M. Barthe. — Il faut augmenter la publicité et vendre directement aux paysans.

M. Grodet cite des cas de favoritisme dans l'administration coloniale et se plaint de la nomination comme percepteur d'un ancien fonctionnaire qui était un simple péripatéticien des couloirs de la Chambre. Ces postes de percepteurs devraient être réservés aux officiers mutilés.

M. Delahaye. — Quel est le protecteur de ce percepteur ? Ce n'est ni un curé, ni un évêque. (Rires).

M. Mistral. — C'est ce qu'on appelle un fils d'archevêque. (Rires).

M. Grodet se livre à un sévère épluchage des comptes pour le service de la Dette.

M. Brizon. — 92 milliards.

M. Deschanel. — Personne ne vous le demande. N'interrompez pas.

M. Brizon. — Il est bon que ce soit à l'« Officiel ».

M. Deschanel. — La parole est à M. Grodet.

Le député de la Guyane se plaint que les comptes militaires ne soient pas suffisamment distincts des comptes civils, notamment pour les fournitures aux Alliés. Il conclut en demandant au ministre des Finances de prendre des sanctions réelles contre ceux qui gaspillent les deniers de l'Etat. (Applaudissements).

M. Klotz, parlant de sa place, déclare qu'en présence de l'urgence de voter les douzièmes en discussion, il réserve ses explications sur la politique financière à un très prochain débat. Je vous prie de prendre acte de mon engagement que, dans un délai très prochain, j'aurai arrêté les lignes de cette politique. Elle soulèvera des critiques, mais elle aura un mérite, elle sera. Ce ne sera ni devant la Commission du budget, ni devant la Commission de législation fiscale, ce sera devant la Chambre, devant le pays, que j'exposerai cette politique.

Les intentions, les volontés de la Commission du budget, les suggestions de la Commission des économies, seront suivies par moi avec un soin jaloux. M. Grodet, en particulier, peut être assuré du concours complet, loyal, de l'administration des Finances (Applaudissements).

M. Bénazet prend acte de l'engagement du ministre des Finances. Les problèmes financiers, dit-il, soulèvent ceux de la politique générale de la guerre. Il ne faut immobiliser en les mobilisant que juste le nombre d'hommes nécessaires à la Défense Nationale.

M. Bénazet constate que grâce à une meilleure organisation du Service de Santé on a réalisé des améliorations, mais il en résulte de nombreux doubles emplois. Il y a plus de 250.000 lits inoccupés. A l'intérieur il y a des hôpitaux où la journée du malade revient à 52 fr. par jour. Ce sont des dépenses financières injustifiées et ce sont des médecins retenus à tort aux armées.

Ce n'est pas seulement au Service de Santé où l'on pourrait faire les mêmes compressions de dépense. J'ai pu constater que dans le service des automobiles d'artillerie on pourrait récupérer des milliers d'hommes.

M. Aubriot. — Je connais une formation où l'on me signale qu'il y a 400 camions là où il en suffirait de 273.

M. Bénazet. — Il est temps en effet de résoudre le problème des effectifs dans son ensemble et de rendre à des emplois utiles ou à la vie économique tous les hommes inutiles dans leur affectation.

M. Cazassus se plaint que les buffets dans les gares exploitent souvent les voyageurs et notamment les poilus.

M. Bouffandeau demande au gouvernement de faire voter par les deux Chambres la loi votée par la Chambre le 17 janvier 1917, sur l'extension à toutes les femmes de nationalité française de la loi sur l'assistance aux femmes en couches.

Je réclame l'extension aux intérimaires, aux auxiliaires de l'indemnité pour cherté de vie votée pour les fonctionnaires.

M. Klotz. — L'unification des indemnités est à l'étude.

M. Lebrun, président de la Commission du Budget, déclare, de son banc, que les gaspillages dénoncés à la tribune sont de véritables crimes, qui prouvent que l'esprit de guerre n'a pas encore suffisamment pénétré certaines administrations.

M. Klotz. — Je ne me suis pas borné à écrire à mes collègues, je suis résolu à prendre des sanctions et j'ai l'intention de les porter à la connaissance du public (Applaudissements).

M. James Hennessy. — Quelques exemples suffiront.

La discussion générale est close. Le passage à la discussion des articles est ordonné.

La suite de la discussion est renvoyée à demain après-midi, 2 h. 30.

La séance est levée à 6 h. 45.

EN RADE DE MARSEILLE

Le « Mont-Cervin » échoué à Carro

Le *Mont-Cervin*, des Transports Maritimes, était attendu à Marseille avant-hier soir. Un télégramme arriva à la direction du port et à la Compagnie lui signalant que le navire s'était échoué à Carro.

Avant-hier soir, une brume intense régnait sur la rade et, selon les instructions, nous a-t-on assuré, le *Mont-Cervin* longeait la côte. Le navire, trompé sans doute par l'horizon bouché, alla donner sur le rivage, s'y échoua et ne put se retirer par ses propres moyens.

La Compagnie et le Service du port envoyèrent immédiatement sur les lieux des remorqueurs, des mahonnes et tout le matériel nécessaire. L'état de la mer permettant d'approcher du *Mont-Cervin*, on a tout de suite commencé à alléger le navire. Il est probable que le renflouement ne tardera pas, car il semble bien que le navire n'a pas beaucoup souffert. On ne signale aucun accident de personnes. — M.

Grave Accident aux Martigues

UN MORT ET UN BLESSE

Martigues, 24 Septembre.

Hier dimanche, un grave accident s'est produit à la carrière de pierres de M. Raphaël, entrepreneur à Port-de-Bouc, située à environ à un kilomètre de Martigues, quartier Gros-Mourre, près la route de Caronte.

Vers 6 heures 30, le feu venait d'être mis à une mine. Par une malheureuse circonstance — qu'on ne connaît pas encore — M. Jean Borgiale, contremaître, et un ouvrier, n'avaient pu se mettre en sûreté quand l'explosion de la mine se produisit.

L'ouvrier, relevé aussitôt par ses camarades, portait de graves blessures à la tête et aux jambes. Il fut transporté à l'hôpital. M. Jean Borgiale est resté enseveli sous les décombres et blocs de pierre. Une équipe d'ouvriers le recherche en poursuivant les travaux de déblaiement avec toute l'activité désirable.

Père de huit enfants, M. Borgiale est âgé de 44 ans. C'est un excellent travailleur, très estimé de ses ouvriers et de tous. Se trouvaient sur les lieux de l'accident : MM. Merlat, maire, le commissaire de police, le maréchal des logis de gendarmerie, etc. — C. B.

Martigues, 24 Septembre.

Le cadavre de M. Borgiale a été retrouvé sous des blocs aujourd'hui, à 2 heures, par l'équipe d'ouvriers de déblaiement dirigée par M. l'ingénieur Georges. L'ouvrier blessé, célibataire, va être dirigé sur l'hospice de Marseille.

Une Jeune Fille écrasée par une Automobile

Arles, 24 Septembre.

Une automobile venant à Arles dimanche après-midi, a renversé et passé sur le corps de la jeune Anne-Marie Becchitti, âgée de 11 ans, lui occasionnant de sérieuses blessures à la tête. Conduite à l'hôpital par l'auteur involontaire de ce malheureux accident, elle a reçu les soins nécessités par son grave état. Toutefois, si des complications intérieures ne se produisent pas, on espère la sauver. La mère de cette jeune victime tient une épicerie, rue du Docteur-Fanton, n° 4. — R.

La Grande Revue « C'est nature ! » aux Variétés-Casino

Demain soir, a lieu, aux Variétés-Casino, le grand événement artistique, si impatiemment attendu, la première sensationnelle de la superbe revue à grand spectacle du talentueux revuiste Antonin Bossy, *C'est Nature*.

Ce spectacle a été monté par MM. H. d'Albert et L. Boyer, avec un soin, un luxe, et, disons-le, un art qui lui assurent un succès triomphal.

Nos plus grandes vedettes locales seront applaudies, et il nous suffira de citer les noms aimés de Suzanne Chevalier, Fortuné Cadet, Berval et Alida Rouffe. A leurs côtés, paraîtront le ravissant ténor M. Edmond Coddou, notre extraordinaire et inégalable Saint-Léon, Mlle Vittoré, du Théâtre National de l'Opéra, la brillante cantatrice Marguerite Yvon, et bien d'autres artistes encore. C'est la première fois que l'on aura vu, à Marseille, une revue montée avec un pareil luxe d'interprétation.

Le cadre sera formé par le plus délicieux bataillon de charmantes et talentueuses danseuses, et par une figuration féminine qui constituera un vrai régal des yeux.

Les décors sont signés par les grands peintres parisiens Fleury et Saint-Aubin; ce sont de véritables merveilles. Les costumes, d'une richesse et d'une originalité sans précédents ont été dessinés et exécutés par les plus grandes maisons de la capitale : Pascaud et Mme B. Rasimi.

L'auteur a soigneusement évité toute scène choquante, tout propos trop risqué. Ce sera de la bonne gaîté gauloise et parfois même délicate et fine poésie.

Ce soir, comme hier, les Variétés-Casino font relâche pour répétitions générales de *C'est Nature*, et demain soir, la grande première verra réunis, dans notre belle salle Noailles, tout ce que Marseille compte d'amateurs de superbes spectacles.

Nous ne saurions trop recommander à nos lecteurs d'arriver exactement à 8 h. 30, afin de ne point manquer le prologue, qui est une véritable merveille.

Notules Marseillaises

Dans les Prisons

Plusieurs fois déjà, il a été signalé l'encombrement des prisons marseillaises. Nous avons, dans ce journal, notamment, traduit pour nos lecteurs, les protestations émanées de Comités autorisés.

On n'a rien fait. Et pourtant, Saint-Pierre et Chave regorgent de détenus. On dira que les individus qui y sont enfermés ne sont pas dignes d'intérêt. Il ne faudrait pas généraliser outre mesure et puis — en admettant que l'on ne veuille pas attacher de l'importance à la santé des pensionnaires des prisons — il faut songer que les épidémies ne sont pas arrêtées par les murs les plus hauts.

Or, les conditions d'hygiène sont déplorables, actuellement. Il n'est pas rare que trois détenus couchent sur un seul matelas, et l'espace manque aux individus condamnés à vivre dans une pareille promiscuité. D'aucuns prétendent que l'on pourrait améliorer un peu la situation, en imposant aux entrepreneurs l'exécution stricte des termes de leur contrat : il paraîtrait que les entrepreneurs — qui touchent tant par prisonnier et par jour — ne livrent pas le matériel (lits et paillasses) nécessaire pour le nombre de détenus. L'autorité compétente peut facilement s'assurer de l'exactitude de cette accusation.

Mais ce n'est là qu'un moyen d'occasion. Il faut que l'on s'occupe de la création d'une nouvelle prison, ou de l'agrandissement de celles qui existent. Il y a là une question d'hygiène qui s'impose.

Chronique Locale

La Température

Ciel couvert, hier, à Marseille. Le thermomètre marquait : à 7 heures du matin 17°7, à 1 heure de l'après-midi 22°7 et à 7 heures du soir 21°. Minimum 15°3; maximum 25°6. Aux mêmes heures, le baromètre indiquait les pressions de 765 m/m 4, 765 m/m 3 et 764 m/m 6. Un vent faible de Nord-Ouest puis de Sud-Ouest a régné toute la journée.

La main-d'œuvre coloniale. — 1.900 travailleurs indo-chinois, récemment arrivés, ont été immédiatement mis à la disposition de l'œuvre chargée de leur répartition.

Chemins de fer P.-L.-M. — Numéros des expéditions à recevoir les 25 et 26 septembre :

Marseille-Arenc : 1re catégorie, de 57.856 à 58.082.

Marseille-Saint-Charles (direction de Vintimille), 1re catégorie, de A 103.296 à 103.307; (autres destinations), 1re catégorie, de 116.066 à 116.170.

Marseille-Prado (marchandises de quais), 1re catégorie, de 58.858 à 58.894.

Marseille-Prado-Vieux-Port : 1re catégorie, de 16.823 à 16.842.

Rente 5 % 1916. — Les porteurs de reconnaissance de dépôt de certificats provisoires de rente au porteur 5 % 1916, libérés à la souscription, « dont les dépôts pour échange ont été effectués jusqu'au 15 juillet dernier, sont priés de retirer *le plus tôt possible*, à la Trésorerie Générale, les titres définitifs correspondants ».

Le crime de la rue de Lodi. — M. Castets, juge d'instruction, chargé de l'affaire de la rue de Lodi, a continué son enquête, hier. Plusieurs témoins ont été entendus dont les dépositions n'ont apporté aucun élément appréciable, sauf un cependant qui aurait été retenu à la disposition du juge. Il sera interrogé probablement de nouveau aujourd'hui.

Le *Conservatoire Libre* de Marseille, qui entre dans sa huitième année d'existence, effectuera la réouverture générale de ses divers cours, le mercredi 3 octobre prochain. On peut, dès aujourd'hui, soit pour les inscriptions, soit pour toutes demandes de renseignements, s'adresser au siège de l'école, 60, rue Grignan, au 1er, où le secrétariat est ouvert tous les jours, le matin, de 10 h. à 11 h. 30, et l'après-midi, de 3 h. 30 à 6 h. 30.

Le Syndicat des arrosants du canal de Marseille (branche d'Aubagne), qui s'était réuni le 16 à Gémenos, a tenu, dimanche, deux réunions, l'une à Cassis, l'autre à La Ciotat. Elles ont pleinement réussi. Les contribuables ont compris l'urgence qu'il y avait à se syndiquer. Aussi une permanence pour les adhésions et les réclamations, au café du Commerce, à Aubagne, les premier et troisième samedis de chaque mois, de 6 à 7 heures, est établie.

Les confiseurs pâtissiers et la question du sucre. — Le Syndicat des patrons pâtissiers confiseurs de Marseille a délégué MM. Imbert, Semadini, Probst et Laure fils pour soumettre au Congrès de la Pâtisserie française, et pour exposer au gouvernement, la pénible situation qui leur est faite. Les dernières répartitions du sucre ont été si dérisoires que les membres de cette honorable profession se voient acculés à la fermeture complète. Espérons que les pouvoirs publics comprendront qu'il est inadmissible, dans une ville comme la nôtre, où les sucres exotiques arrivent en grande quantité et où deux importantes raffineries peuvent pourvoir à leurs besoins, que le sucre soit refusé à ces industriels.

Vol domestique. — Profitant de l'absence momentanée de son maître, M. Joseph Mignon, logeur, rue Grignan, 44, la jeune Marguerite Boïgny, domestique, 22 ans, s'est emparée de divers effets et d'une certaine somme d'argent, le tout évalué à 796 francs, et a pris ensuite la fuite. Plainte a été portée contre cette domestique indélicate.

Les vols. — Avant-hier dans l'après-midi, entre 2 h. et 6 h., des malfaiteurs, à l'aide de fausses clefs et par effraction, se sont introduits dans le domicile de M. Dominique Offand, 29, rue de Rome, et ont fait main basse sur de l'argent, des bijoux et des effets, le tout évalué à 580 fr.

*** Des cambrioleurs ont également pénétré chez M. Léon Martin, photographe, rue Saint-Ferréol, 39, et lui ont dérobé pour 100 fr. de marchandises.

En son absence, avant-hier après-midi, des malandrins se sont introduits chez Mlle Caroline Didier, laitière, campagne La Turbine, route de Saint-Julien, 63. Ils s'y sont emparés de divers bijoux, d'une certaine somme d'argent et de cinq kilos de sucre. Le tout évalué à 350 francs.

Le même jour, à l'aide de fausses clefs, d'autres malandrins s'introduisaient chez M. Altéry Théophile, auteur dramatique, 1, rue Nationale, puis fracturant et ouvrant divers meubles, ils ont fait main basse sur une certaine quantité d'effets, de linge, sur des bottines, etc., valant ensemble 400 francs.

Autour de Marseille

AUBAGNE. — *Mort au champ d'honneur.* — Nous apprenons avec un vif regret, le décès du soldat Suzan Pierre-Marius, classe 1915, du recrutement de Toulon, 7e bataillon de chasseurs, mort pour la France, le 14 septembre 1917, à Craonnelle.

A la famille éplorée, nous adressons l'expression de nos condoléances attristées.

AIX. — *A l'ordre du jour.* — Notre concitoyen M. Jean Reynaud, vient d'être cité pour la seconde fois à l'ordre du jour : « Soldat très courageux. Pendant les journées des 13 et 15 août a, comme coureur, assuré la liaison entre le chef de bataillon et les unités de première ligne sous les plus violents bombardements. » Nos félicitations.

Agression. — Samedi, vers onze heures du soir, le jeune Lantermino, soldat, âgé de 19 ans, arrivait par le train de Marseille, en permission à Aix, chez ses parents. Il s'engageait dans la rue de la Masse pour regagner son domicile, lorsque trois individus âgés d'environ 20 à 25 ans, lui barrèrent le chemin.

A brûle-pourpoint l'un des agresseurs lui demanda son portemonnaie. Le militaire eut à peine le temps de répondre qu'il n'avait pas à remettre sa bourse, que le deuxième vaurien lui envoya un coup de poing sur le visage, la main armée d'un instrument contondant. Il tomba évanoui. Revenu à lui, il regagna son domicile, rue Aumône-Vieille, 24. Là, sa mère qui l'attendait, lui pansa sa blessure, car il avait la lèvre supérieure fendue et tout le bas de la figure enflée. Pendant qu'il était étourdi, son portemonnaie, contenant 8 francs, avait disparu.

Ecole Nationale de Musique. — L'inscription des élèves aura lieu : pour les jeunes filles, lundi 1er octobre, de 4 heures à 7 heures du soir ; pour les garçons, mardi 2 octobre, de 4 heures à 7 heures du soir. Les nouveaux élèves désirant se faire inscrire, devront être présentés par leurs parents. Ils devront être munis de leur extrait de naissance et du certificat de vaccination.

La rentrée aura lieu vendredi 5 octobre.

Acte de probité. — Il a été trouvé dans le train de Marseille, à Aix, un sac de dame renfermant une certaine somme et des coupons de rente, représentant une somme assez importante. La remise de ce sac a été faite par M. Decemond, soldat à la 15e section d'infirmier, à l'hôpital 37, au commissariat de police. Nos félicitations au soldat Decemond.

Débitants de boissons. — La Chambre Syndicale des débitants de boissons des Bouches-du-Rhône invite tous les syndiqués ou non syndiqués à assister à la réunion qui aura lieu aujourd'hui mardi, à 3 heures, au grand café Glacier. Nomination définitive du délégué; questions diverses.

L'Exposition coloniale de Marseille en 1920

Le Comité supérieur se réunit et en décide la réalisation après la paix victorieuse

Au moment où certaines grandes villes de France telles que Paris, Lyon, Bordeaux, organisent des foires commerciales, on pouvait s'étonner que Marseille, premier port de commerce, métropole coloniale, restât silencieuse ou passive au milieu de l'éveil qui se manifeste un peu partout dans la préparation de l'après-guerre.

Il n'en est rien heureusement. L'idée de réaliser, sitôt après les hostilités le magnifique projet d'une Exposition Coloniale dont la préparation matérielle fut si malheureusement interrompue par la guerre, n'est pas abandonnée.

L'ordre du jour ci-dessous adopté par le Comité supérieur de l'Exposition dans sa séance de vendredi dernier en est la preuve évidente.

Ce Comité est, on le sait, composé des délégués du Conseil général, du Conseil municipal et de la Chambre de Commerce. Ceux-ci avaient répondu en grand nombre à la convocation lancée par M. Eugène Pierre, maire de Marseille et en cette qualité président du Comité supérieur. M. Artaud, président de la Chambre de Commerce, commissaire général adjoint de l'Exposition Coloniale, ainsi que M. Louis Bonnaud, directeur adjoint, assistaient à cette importante réunion.

Dès l'ouverture de la séance, M. le maire fait un compte rendu rapide de la situation et donne la parole à M. Artaud, qui explique avec une grande clarté les raisons pratiques et d'ordre commercial qui militent en faveur de la réalisation sitôt après les hostilités, du projet d'Exposition Coloniale déjà préparée et annoncée pour 1916.

Il propose, afin de lui donner plus d'éclat, de la faire coïncider avec l'inauguration du canal de Marseille au Rhône en y joignant une Exposition Maritime à laquelle participeraient toutes les puissances alliées.

Ce projet grandiose exposé par le président de notre Chambre de Commerce avec toute l'ampleur que mérite un pareil sujet, obtient l'assentiment de l'assemblée qui vote à l'unanimité l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

« Le Comité supérieur de l'Exposition Coloniale, réuni le 21 septembre 1917 à l'Hôtel de Ville de Marseille sous la présidence de M. le maire,

« Déclare que la discrétion de notre région qui depuis trois ans n'a demandé à organiser aucune des manifestations économiques solennelles qui se sont produites trois fois au Maroc, deux fois à Lyon, une fois à Paris et deux fois à Bordeaux, n'implique de sa part aucun renoncement au bénéfice du décret du 21 juillet 1913, ayant décidé qu'une Exposition Coloniale serait tenue à Marseille.

« Il estime au contraire que cette sage attitude de travail réservé pendant la guerre fortifierait s'il en était besoin ses droits à l'Exposition Coloniale de Marseille après la fin des hostilités.

« Dans le but de donner à cette manifestation son maximum d'utilité nationale, le Comité supérieur de l'Exposition adopte l'idée déjà émise pour l'Exposition de 1906 de joindre à l'Exposition Coloniale une Exposition Maritime qui appellera dans le premier port de France l'attention du pays sur l'intérêt primordial de reconstituer sans délai notre marine et de lui rendre son rang de jadis.

« Il demande que cette Exposition concorde avec l'inauguration du canal de Marseille au Rhône dont on peut prévoir l'achèvement pour 1920 et qui, avec le tunnel du Rove, sans précédent dans le monde comme largeur et hauteur, est l'œuvre de tous les pouvoirs unis à Marseille, Etat, municipalité, département et Chambre de Commerce. »

THÉATRES, CONCERTS, CINÉMAS

OPERA DE LA PLAGE. — Dimanche, en matinée, grand gala pour l'avant-dernière représentation de la brillante saison lyrique. On jouera *Manon*, l'exquis chef-d'œuvre de Massenet, avec une interprétation vraiment remarquable : M. Vezzani, le merveilleux premier ténor de l'Opéra-Comique ; Mlle Augusta Garcia, la délicieuse première chanteuse légère de l'Opéra-Comique aussi, qui a déjà été entendue et fêtée sur la scène de l'Opéra Municipal, et M. Audiger, la réputée basse de l'Opéra de Bordeaux. L'excellent baryton P. Maire complètera ce parfait ensemble, avec la gracieuse Mlle Desprès.

CHATELET-THEATRE. — Réouverture de la saison de comédie, le 2 octobre, avec deux représentations officielles de la Comédie-Française : *On ne badine pas avec l'Amour* et *Le Jeu de l'Amour et du Hasard*.

THEATRE DU GYMNASE. — C'est ce soir mardi, à 8 h. 30, et non demain, comme une erreur nous l'avait fait dire, qu'a lieu au Gymnase, la grande première annoncée depuis plusieurs jours, *Les Nouveaux Riches*, le plus grand succès parisien de l'année, qui sera donné avec le précieux concours de la troupe entière du Théâtre Sarah Bernhardt, M. A. Tarride en tête.

Location ouverte. Téléphone 27 79.

Tout-Marseille sera, ce soir, au Gymnase.

VARIETES-CASINO. — Ce soir, relâche, pour répétition générale de *C'est Nature*, la splendide revue locale à grand spectacle d'Antonin Bossy, dont la première sensationnelle a lieu demain mercredi, en soirée.

Tout-Marseille sera demain aux Variétés-Casino, pour assister à cette première qui constitue le plus grand événement de la saison. *C'est Nature* est montée dans un cadre merveilleux de décors plendides et de costumes admirables. Elle est interprétée par nos plus grandes vedettes locales, et par de réputés artistes d'opéra; elle comporte une mise en scène féerique, de magnifiques ballets et une figuration sensationnelle. La location est ouverte. Téléphone : 9-65.

ALCAZAR LEON DOUX. — Ce soir, à 8 h. 30, le grand succès, *La Revue de l'Alcazar*, avec une interprétation de premier ordre.

PALAIS-DE-CRISTAL. — A 8 h. 30, cinq grands débuts : Pélissier, le populaire comique dans ses nouveautés; les quatre Galimore ; Mlle Yvonne Elda; les Némausas; Marbel. Succès de Géo Aldy; Pétureau; les Claxtons; The Ohlt, etc.

LES SPORTS

SPORTING VICTOR-HUGO

Les membres du S. V. H. sont priés d'assister à la réunion générale extraordinaire qui aura lieu le mercredi 26 septembre, à 7 heures du soir, au siège, 33, rue des Templiers. Ordre du jour : élection d'un Conseil; questions très importantes; secrétariat, trésorerie, déplacements, diverses Commissions sportives.

CYCLISME

AIX-MANOSQUE RETOUR

La course organisée par le V. C. S. C. Aixois a été parfaite. Le départ a eu lieu à 11 h 15, et l'arrivée à 3 h. 12, ce qui fait couvrir les 105 kilomètres du parcours en 3 h. 57.

Première catégorie. — 1er, Brun; 2e, Peirollo; 3e, Lasalle (qui sans une chute malheureuse à 200 mètres de l'arrivée se classait bon premier).

Deuxième catégorie. — 1er, Estella; 2e, Coste; 3e, Charlot; 4e, Gautier; 5e, Rigaud; 6e, Mlle Louis; 7e, Raudon; 8e, Schaffer.

COMMUNICATIONS

Fédération Nationale des Cheminots de France. — Aujourd'hui, à 8 h. 30, réunion du Conseil. Questions très importantes.

Syndicat des ouvrières de l'industrie du vêtement. — Ce soir, à 7 heures, salle 18, Bourse du Travail, réunion du Conseil syndical. Dernières mesures à prendre pour la conférence du dimanche 7 octobre.

Syndicat des métaux (section de la fonderie). — Assemblée générale ce soir, à 7 heures, Bourse du Travail, salle 19. La carte confédérale sera exigée à l'entrée. Ordre du jour : nouveau bordereau de salaires. — Le secrétaire : *J. Lombardi.*

Aux Excursionnistes Marseillais. — Jeudi, à 6 h. 30 du soir, au siège social, projections photographiques, clichés de M. Henri Berner.

DE 9 HEURES DU SOIR A 4 HEURES DU MATIN

DERNIERES DEPÊCHES DE LA GUERRE

PAR FIL SPECIAL

LES SOUS-MARINS ENNEMIS

L'« Amiral-de-Kersaint » coulé

La censure nous a permis de signaler, dans un de nos derniers numéros, la perte de l'*Amiral-de-Kersaint*, commandant Lenormand, des Chargeurs Réunis, coulé par un sous-marin. Voici quelques renseignements sur ce tragique événement maritime :

Le 14 septembre, un grand submersible apparut à quelques milles et commença à le canonner. L'*Amiral-de-Kersaint* riposta et le combat dura pendant plus de quarante minutes. Finalement, le vapeur dut succomber, huit hommes de l'équipage ayant été tués au cours de la lutte. Les embarcations lancées, tous les survivants y prirent place et s'éloignèrent pendant que le paquebot sombrait.

Le sous-marin s'approcha alors et demanda le commandant. M. Lenormand, un hardi marin, dont la belle conduite fit l'admiration de tous pendant l'héroïque défense de l'*Amiral-de-Kersaint*, se nomma. Ordre lui fut donné de se rendre à bord du pirate où il a été retenu prisonnier.

D'autre part, l'agence Havas nous communique les renseignements que voici :

Paris, 24 Septembre.

Le vapeur *Amiral-de-Kersaint* a été attaqué au canon le 14 septembre dans les eaux territoriales espagnoles par un sous-marin qui se tenait entre la côte et lui, au milieu de bateaux de pêche. La présence de ces pêcheurs ne permit pas au navire français une utilisation efficace de son tir. Après un combat prolongé pendant lequel il sortit des eaux espagnoles, l'*Amiral-de-Kersaint* a coulé à cinq milles environ de terre.

Le capitaine est resté aux mains de l'ennemi. Huit hommes de l'équipage ont été tués pendant le combat.

Le deuxième capitaine et un mousse ont succombé des suites de leurs blessures.

Les familles sont prévenues.

Le Sucre pour Confitures

Une nouvelle distribution de sucre pour confitures de ménage va être faite, à raison de 500 grammes par personne.

Les épiciers détaillants qui désirent vendre ce sucre doivent s'adresser à MM. V. et A. Méry, agents répartiteurs, 61, boulevard des Dames, munis de leur feuille de patentes.

Il ne sera pas délivré aux revendeurs, de quantités inférieures à 150 kilos.

La vente du sucre pour confitures sera close fin octobre.

La distribution des timbres aux familles fera l'objet d'un communiqué ultérieur de la mairie.

PARTI SOCIALISTE S. F. I. O.

AVANT LE CONGRÈS DE BORDEAUX

Le Congrès de la Fédération des Bouches-du-Rhône

On nous communique :

Dimanche, a eu lieu, à Miramas, le Congrès de la Fédération socialiste des Bouches-du-Rhône.

Cette assemblée, très importante, tant par le nombre des délégués de toutes les sections du département, que par les décisions qui y furent prises, a tenu ses assises dans la salle de la Mairie, gracieusement mise à la disposition des organisateurs par la municipalité de Miramas.

Les débats, qui furent des plus passionnants, étaient dirigés par le citoyen Marius Joseph, de la section de Miramas, assisté du bureau fédéral.

A l'ordre du jour de ce Congrès figurait une question unique : Politique du parti socialiste pendant la guerre et pour la paix. A l'effet de donner un mandat précis aux délégués de la Fédération des Bouches-du-Rhône au futur Congrès de Bordeaux, cette question a été scindée en trois points essentiels :

1° Participation ministérielle;
2° Relations internationales;
3° Crédits de guerre.

C'est sur ces trois points capitaux que nos délégués auront à se prononcer, le 6 octobre prochain, conformément aux principes de la vraie doctrine socialiste.

Nous regrettons de ne pouvoir exposer librement et dans leurs détails les conceptions de la Fédération des Bouches-du-Rhône sur chacun de ces points; mais nous déclarons qu'elles s'inspirent de la plus clairvoyante logique et qu'elles sont dictées par le plus pur, le plus noble et le plus généreux sentiment d'humanité : le salut du socialisme, de la République, de la France et de la classe ouvrière et paysanne de tous les pays.

Dès l'ouverture du Congrès, une motion de blâme fut votée, à l'unanimité des congressistes, à l'adresse de certains élus de la Fédération qui, sans excuses valables, n'assistent, que d'une façon très irrégulière, aux Congrès ou réunions du parti.

Enfin, la clôture du Congrès a été marquée par le vote de deux ordres du jour protestant énergiquement :

L'un contre l'institution arbitraire de la censure qui châtre aussi impitoyablement qu'inconsciemment la pensée humaine dans ses plus enthousiastes manifestations;

L'autre en faveur du rétablissement du prix des journaux, à 0 fr. 05 centimes.

Le Bureau Fédéral.

Comité de Patronage des Apprentis

COURS TECHNIQUES

Les cours techniques à l'usage des apprentis de l'industrie, organisés par le Comité de patronage des apprentis et de l'enseignement technique, de l'arrondissement de Marseille, auront lieu savoir :

1° Cours d'électricité industrielle, le lundi, de 6 heures à 7 heures du soir, à l'école d'électricité de la rue Camoin-Jeune; professeur : M. Pessemesse, inspecteur d'Académie, agrégé des sciences physiques;

2° Cours de dessin et de tracés professionnels, le mercredi, de 6 heures à 7 heures, à l'Ecole pratique d'industrie, rue du Rempart; professeur M. Fanjas, ingénieur des Arts et Métiers, ancien chef de travaux aux usines Vermorel, de Lyon, professeur à l'Ecole Pratique d'industrie;

3° Cours de technologie pour les industries du bois, le jeudi de 6 heures à 7 heures du soir, à l'Ecole Pratique d'industrie; professeur M. Saladin, ingénieur des Arts et Métiers, chef de travaux à l'Ecole Pratique d'industrie;

4° Cours de technologie pour les industries du fer, le vendredi, de 6 heures à 7 heures du soir, à l'Ecole Pratique d'industrie; professeur, M. Saladin.

Les inscriptions sont reçues à la Préfecture, première division, 2° bureau.

Marseille et la Guerre

Morts au champ d'honneur

Au nombre de nos concitoyens glorieusement tombés pour la défense de la Patrie, nous avons aujourd'hui à citer les noms

De M. Victor Rosina, soldat au 279° d'infanterie, tué à l'ennemi à l'âge de 24 ans.

De M. Victor Do, tué à l'ennemi le 13 août 1917, à l'âge de 21 ans.

De M. Antoine-Louis Messier, d'Arles, maître pointeur au 38° d'artillerie, tué à l'ennemi le 29 août 1917, à l'âge de 26 ans.

Le *Petit Provençal* prend part à l'affliction des familles si cruellement éprouvées et les prie d'agréer ses bien vives condoléances.

Le paiement des allocations

Le paiement des allocations de la période de 28 jours du 24 août au 20 septembre 1917, aura lieu le mercredi 26 septembre, de 9 heures à 16 heures, dans les perceptions de la ville, suivant les indications ci-après, en même temps que le rappel de 0 fr. 25 par jour du 4 au 23 août.

La perception de la rue de la République, 6, paiera les numéros 4.001 et au-dessus et les retardataires du 1er canton.

La perception de la rue Clapier, 4, paiera du numéro 6.001 à 7.000 du 5° canton.

La perception de la rue de la Darse, 23, paiera du numéro 2.801 à 3.200.

La perception du boulevard des Dames 68, paiera du numéro 1.001 à 1.250 des 3° et 4° cantons.

La perception de la rue Sainte-Claire, 8, paiera du numéro 2.001 à 2.500 du 5° canton.

La perception de la rue Duguesclin, 8, paiera du numéro 3.001 à 4.000 du 6° canton.

La perception de la rue du Coq, 17, paiera du numéro 1.801 à 2.250 du 7° canton.

La perception du boulevard Théodore-Thurner, 12, paiera du numéro 2.601 à 3.200 du 8° canton.

La perception de la rue Paradis, 118, paiera du numéro 2.001 à 2.500 du 9° canton.

La perception de la rue Marengo, 74, paiera du numéro 4.140 et au-dessus du 10° canton.

Dons et secours

M. le maire a reçu, hier, de M. Gaubert, la somme de 50 fr. pour les blessés.

MM. les peseurs spéciaux des bascules, pour l'œuvre des mutilés, 120 fr.; produit d'une quête faite à l'issue du concert organisé par M. Alfred Reboul, le 23 septembre 1917, à la Gaieté Lyrique, au profit des orphelins de la guerre, 10 fr.

LA GUERRE EN ORIENT

Sur le Front de Macédoine

Communiqué français

Paris, 24 Septembre.

Communiqué de l'armée d'Orient du 23 septembre 1917 :

L'artillerie continue à se montrer assez active sur le front Vardar-Doiran et dans la boucle de la Cerna.

Dans la journée du 22, une attaque bulgare a réussi à prendre pied momentanément dans un ouvrage de première ligne à l'est du lac Prespa. Elle en a été chassée presque aussitôt par une contre-attaque des troupes russes.

Les Evénements de Grèce

Les menées des constantinistes

Athènes, 24 Septembre.

L'état de siège a été proclamé dans les provinces de Laconie, d'Arcadie et de Larissa.

Le gouvernement a renvoyé les aides de camp de Constantin qui étaient restés auprès du roi Alexandre, parce qu'ils suscitaient le mécontentement vis-à-vis du nouveau régime.

Le Congrès des Grains

Lyon, 24 Septembre.

Aujourd'hui s'est ouvert à Lyon, le 38° Congrès des grains. En raison des difficultés commerciales présentes, on s'attendait à une petite réunion moins importante que les années précédentes. Néanmoins, l'assistance est plus nombreuse que celle prévue. On remarque la présence de négociants et courtiers venus d'assez loin, notamment un contingent important de Méridionaux et de Parisiens. La Bretagne et la Normandie sont également bien représentées.

Il y a de très nombreuses et très pressantes demandes en tous grains. Les blés, les avoines sont recherchés et les acheteurs paieraient des prix élevés. Il s'est traité quelques avoines. On offre des provenances en raison légèrement au-dessus de la taxe. Il n'y a pas d'offres de sarrasins du rayon, la culture conservant sa récolte. Par contre, il se fait des offres et des affaires très suivies en sarrasins de Bretagne, sur la base de 45 fr. 50 les cent kilos logés départ.

On a traité aussi quelques blés bretons. En graines fourragères, on tient 270 francs des luzernes de l'année dernière, 80 francs les sainfoins nouveaux, 100 francs les vesces d'hiver de la Drôme et de Vaucluse.

On traite d'assez grosses quantités de pommes de terre, notamment des Beauvais de la région, à 22 et 23 francs.

Demain, deuxième journée du Congrès.

L'Avancement des Sous-Lieutenants

Paris, 24 Septembre.

L'application de la loi du 10 août 1917 relative à l'avancement des sous-lieutenants comporte un ensemble de mesures qui ont été prises dès la promulgation de cette loi et qui sont actuellement en cours d'exécution.

L'examen des titres des intéressés portant sur un très grand nombre d'officiers nécessite un travail d'une certaine durée qui sera suivi immédiatement de la publication des premières promotions.

Quelle que soit, d'ailleurs, la date de cette publication, les officiers intéressés bénéficieront des mêmes avantages car les promotions seront prononcées pour chacun d'eux avec la prise de rang rétroactive à laquelle il pourra avoir droit.

Ceux qui luttent contre les Pirates

Un sous-marin bombardé

Paris, 24 Septembre.

Un sous-marin a été bombardé le 19 septembre par un avion de la défense d'Algérie-Tunisie. L'observateur a vu les hommes qui armaient la pièce sur le pont relever un blessé et le descendre dans le sous-marin qui plongea aussitôt.

Le vapeur « Circé »

Paris, 24 Septembre.

Quatre Croix de guerre ou témoignages de satisfaction sont obtenus par des officiers ou marins du vapeur *Circé* (armateur Gaston Lamy et Cie) qui, ayant aperçu le 12 juillet dernier, le périscope d'un sous-marin le canonna, l'empêcha d'émerger et l'obligea à renoncer à la poursuite.

L'AFFAIRE TURMEL

Les 27 Billets de M. Turmel

Le député de Guingamp porte plainte pour vol contre l'huissier de la Chambre

Paris, 24 Septembre.

Me Jacques Bonzon, avocat de M. Turmel, s'est présenté cet après-midi au Parquet du procureur général près la Cour d'appel et il lui a remis la lettre suivante au nom de son client :

A M. Herbaux, procureur général près la Cour de Paris.

A la suite de la plainte que vous avez portée contre moi auprès de la Chambre des députés, je viens porter plainte auprès de vous contre M. Cousin, huissier de la Chambre des députés et contre tous autres pour vol et complicité de vol à mon préjudice. L'enveloppe dont M. Cousin s'est emparé dans le vestiaire dont il avait la garde, contenait non pas 25, mais 27 billets de mille francs qui étaient ma propriété licite et, je l'établirai, avouable. Ce n'est que lui qui a pu détourner les deux billets manquant aujourd'hui à la liasse séquestrée arbitrairement par la questure.

En prenant l'enveloppe elle-même et son contenu, M. Cousin commettait déjà une soustraction frauduleuse. D'autres l'y ont-ils invité ? Je le pense et la justice doit m'aider à l'établir si haut que puissent remonter les responsabilités.

Je vous prie donc, Monsieur le procureur général, d'ordonner de ce chef l'ouverture immédiate d'une instruction à laquelle je me porterai dès maintenant partie civile entre vos mains. J'ai confié le soin de mes intérêts à Me Jacques Bonzon. D'autre part et d'accord avec mon avocat, je formule auprès de vous une énergique protestation contre la façon dont s'engage envers moi l'instruction pour laquelle j'ai moi-même demandé la levée de l'immunité parlementaire.

Nous apprenons ce matin, non par un avis personnel de la justice mais par un communiqué que le Parquet a passé aux journaux, que j'ai été l'objet de perquisitions judiciaires dans ma maison de Loudéac, dans mon cabinet d'avocat et jusque dans mon cabinet de maire, c'est-à-dire de magistrat municipal élu par le peuple. Ces perquisitions faites en mon absence et sans que je fusse averti, sont absolument contraires au droit de la défense. Que sont devenues les pièces prises en mon absence ?

Je vous demande donc, Monsieur le procureur général, en vertu des pouvoirs que vous confère l'article 279 du code d'instruction criminelle, de veiller à ce que l'instruction dirigée contre moi soit conduite régulièrement. Représentant du peuple, j'ai le droit, moi aussi, au respect des règles légales.

Veuillez agréer, etc.

Nous croyons savoir que le procureur de la République va être saisi incessamment de cette plainte. Ajoutons que Me Bonzon, à son retour au Palais de Justice, a eu une longue entrevue avec le député de Guingamp. Celui-ci aurait, paraît-il, l'intention d'appeler en témoignage M. Paul Deschanel.

Les Allemands attaquent sur la rive droite de la Meuse

NOUS CONSERVONS TOUTES NOS POSITIONS

Communiqué officiel

Paris, 24 Septembre.

Le gouvernement fait, à 22 heures, le communiqué officiel suivant :

Sur le front de l'Aisne, la lutte d'artillerie s'est poursuivie très vive dans la région Braye-Cerny-Hurtebise.

Nous avons repoussé un coup de main sur nos petits postes au nord de Braye-en-Laonnois.

Sur la rive droite de la Meuse, à la suite du bombardement signalé dans le communiqué de ce matin, les Allemands ont attaqué nos tranchées au nord du bois Le Chaume, sur une étendue de deux kilomètres environ, menée par quatre bataillons, appuyée par des troupes spéciales d'assaut, l'attaque a été désorganisée par nos feux et a été impuissante à aborder nos lignes sur la plus grande partie du front. Attaqué dans quelques éléments de tranchées au centre où l'ennemi avait réussi à prendre pied, un violent combat s'est engagé qui s'est terminé à notre avantage. Nos soldats, après avoir infligé de fortes pertes à l'adversaire, sont restés maîtres de leurs positions. Au même moment, deux attaques secondaires, prononcées l'une au nord de Bezonvaux, l'autre au sud-est de Beaumont, subissaient également un sanglant échec, grâce à la vaillance de nos troupes qui, sortant de leurs tranchées, se sont portées avec fougue au-devant de l'assaillant.

Au cours de l'après-midi, deux nouvelles tentatives exécutées sur les tranchées du bois Le Chaume, n'ont réussi qu'à augmenter le chiffre des pertes subies par l'ennemi sans lui valoir le moindre résultat.

Nous avons fait une cinquantaine de prisonniers au cours de cette action.

Communiqué anglais

24 Septembre, 20 h. 50.

L'ennemi a tenté ce matin, à la première heure, à la faveur du bombardement signalé dans le communiqué de ce matin, deux coups de main vers Monchy-le-Preux et un troisième au sud de la voie ferrée Arras-Cambrai. Les trois tentatives ont échoué sous notre feu. Les assaillants ont laissé un certain nombre de morts devant nos lignes.

Une tentative analogue a été faite ce matin sur nos tranchées à l'ouest de La Bassée. Un de nos hommes a disparu.

Le renseignement de ce matin annonçant un certain nombre de disparus à la suite d'un raid allemand effectué la nuit dernière près de la Basse-Ville a été reconnu inexact. Aucun de nos hommes n'a été porté manquant à la suite de cette opération.

Nos patrouilles se sont montrées actives au cours de la journée sur le front de bataille. Elles ont ramené un certain nombre de prisonniers.

Continuation de l'activité de notre artillerie. Aucune action d'infanterie.

Hier, les opérations aériennes ont de nouveau subi un ralentissement, bien que nos aéroplanes et ballons d'artillerie aient continué leurs opérations au cours d'un certain nombre de bombardements exécutés avec succès. Nos pilotes ont, en outre, jeté cent soixante-sept bombes sur des cantonnements, baraquements et champs d'aviation ennemis. Huit appareils allemands ont été abattus en combats aériens et six autres contraints d'atterrir désemparés. Il convient d'ajouter une unité au total des appareils abattus le 22. Hier, trois des nôtres ne sont pas rentrés.

LA SITUATION MILITAIRE

Paris, 24 Septembre.

Tandis que la situation demeure stationnaire sur le front britannique dans les Flandres, sur la rive droite de la Meuse, au contraire les Allemands ont tenté, vers la fin de la matinée, une puissante opération préparée par un bombardement violent qui dura depuis l'aube. Elle s'est étendue sur un front de deux kilomètres environ au nord du bois Le Chaume. Des effectifs nombreux ne comprenant pas moins de quatre bataillons ont pris part à l'assaut. Mais nos tirs de barrage dispersèrent le gros des forces adverses. Quelques détachements seuls parvinrent à occuper momentanément des éléments de nos tranchées avancées d'où nos contre-attaques immédiates les chassèrent bientôt, infligeant des pertes sanglantes aux Allemands. Finalement, toutes nos positions sont restées intégralement en notre pouvoir.

Simultanément, l'ennemi prononçait deux attaques accessoires, l'une au nord de Bezonvaux, l'autre au sud de Beaumont, mais là encore la vigilance de nos soldats ne fut pas prise en défaut et nos bataillons sortant immédiatement de leurs tranchées dans un élan magnifique, se lancèrent au-devant des vagues d'assaut des ennemis et les dispersèrent.

Dans l'après-midi, l'ennemi renouvela, à deux reprises, ses efforts contre le bois Le Chaume sans obtenir d'autre résultat que d'augmenter encore le chiffre déjà sévère de ses pertes.

Au total, cette nouvelle offensive des Allemands a échoué complètement.

Sur le Front britannique

Front britannique, 24 Septembre.
De l'envoyé spécial de l'agence Havas :

Détail piquant et qui, si minime soit-il, a son intérêt dans l'historique de la bataille en cours : Le 20, à l'aube, dix minutes à peine avant le déclanchement de notre attaque, les Allemands lançaient un raid en force sur le front australien. La minute, on en convient, était plutôt mal choisie. Notre tir de préparation en fit prompte justice, et le reflux en désordre des éléments dispersés ne contribua pas peu, sans doute, à favoriser, sur ce point, le succès immédiat de notre assaut.

On sait maintenant pourquoi la réaction de l'ennemi se révéla si tardive, et ce qui donna à ses contre-attaques ce caractère, en quelque sorte spasmodique et heurté, contrastant avec la robustesse méthodique habituelle de ses retours offensifs, les Allemands, par une tactique moins habile que prudente, crurent bon de diviser en petits groupes espacés leurs réserves, et de leur faire prendre position à une distance plus que respectable des lignes. Le temps perdu par eux à concentrer et à amener sur le terrain d'action les divers éléments du choc fut utilement employé par nos aviateurs et nos commandants de batteries, qui, avec un ensemble frappant et une précision merveilleuse dans le détail, coopérèrent fraternellement à la désagrégation méthodique et réglée des unités en marche.

Telle division, en moins de trois heures, eût ses régiments décimés, pourchassés et mitraillés, chemin faisant, par nos avions et, finalement, dispersés à 500 mètres de nos lignes, sous l'avalanche d'un surbarrage. Une autre, composée pour une grande partie de recrues de la classe 1918, lâcha pied avant d'avoir pu intervenir utilement. Ses meilleurs éléments restèrent sur le terrain, pulvérisés par la véhémence opportune de notre feu.

Au dire des derniers prisonniers capturés, les pertes allemandes, pour les trois premiers jours, atteindraient 20.000 hommes. Il est à présumer que ce chiffre est encore au-dessous de la réalité. L'artillerie ennemie ne réagit que d'une façon intermittente et docile aux ordres de Ludendorf, sembla négliger le travail de contre-batterie et économiser ses munitions en vue des tirs de barrage ou de contre-attaque.

Notre artillerie poursuit sans arrêt son travail de désagrégation et balaie méthodiquement le terrain. Les aviateurs allemands ne seraient pas à l'abri, paraît-il, des vils sentiments terrestres d'envie et de jalousie. Une mésentente cordiale règne, paraît-il, entre les escadrilles de chasse et de reconnaissance, celles-là reprochant à celles-ci leur esprit d'indépendance marqué, celles-ci à celles-là leur manque trop fréquent de solidarité.

En attendant, les Allemands ont dû évacuer l'aérodrome de X..., implacablement bombardé chaque nuit par les nôtres, et, piquant trait d'union, un de nos pilotes a osé, tranquillement, l'autre soir, atterrir dans un aérodrome ennemi et, sous le prétexte qu'il était égaré, demander à la sentinelle, mille détails substantiels sur le nombre et l'emplacement des appareils, et en particulier des *Gothas*, logés dans ce bercail, après quoi, il reprit sa route et revint quelques heures après, en compagnie de hardis camarades de sa sorte, bombarder, d'une main experte et d'un œil sûr, l'aérodrome précité.

L'Argentine contre l'Allemagne

Insatisfaite, l'Argentine veut la rupture

Buenos-Ayres, 24 Septembre.

La réponse de M. von Kuhlmann ne satisfait pas entièrement l'opinion publique, car l'Allemagne n'a pas désapprouvé le comte Luxburg avant les révélations de M. Lansing.

Le désir de rupture continue.

La Paix allemande

Madrid, 24 Septembre.

Afin de calmer les inquiétudes qu'avait fait naître dans les journaux chauvins leur article inspiré de jeudi dernier sur les conditions auxquelles l'Allemagne rendrait l'indépendance à la Belgique, les *Dernières Nouvelles de Munich* écrivent : « La restitution de la Belgique ne se conçoit que contre l'abandon par l'Entente de toutes les conquêtes qu'elle a faites aux dépens de l'Allemagne et de ses alliés, c'est-à-dire toutes les colonies allemandes et les territoires turcs occupés par l'Angleterre.

« Ce sont ces idées qu'exprime notamment la réponse turque au pape ».

Les Chemins de Fer français et l'Armée américaine

Paris, 24 Septembre.

Le *New-York Herald* expose quelle sera la tâche du génie américain sur les chemins de fer français. Il fait en même temps l'éloge de nos services d'exploitation.

Le ministre de la Guerre a annoncé qu'on organiserait onze régiments du génie pour assurer le service des chemins de fer français, qui serviront de lignes de communications à l'armée américaine. On augmentera ensuite ce nombre, s'il en est besoin, de façon à permettre aux Etats-Unis de prendre complètement en mains les transports de toute l'armée américaine sur le front occidental.

Notre gouvernement, par contre, n'aura pas à intervenir dans l'exploitation des chemins de fer dont dépendent les armées françaises et anglaises. Tous les rapports reçus indiquent, en effet, que ces chemins de fer sont en parfait état, et que le service en est remarquablement fait. Cependant, les détachements du génie américain déjà arrivés en France, aident actuellement les Anglais et les Français à étendre leur réseau militaire, mais ils seront employés uniquement en arrière du front américain quand nos troupes auront pris leurs positions. La tâche sera grande. Il faudra un personnel nombreux, non seulement pour assurer le service des chemins de fer militaires en arrière de notre armée, mais pour construire une ligne spéciale, à partir du port français où débarquent les approvisionnements nécessaires pour notre armée.

Les régiments du génie seront choisis parmi les conscrits de la première levée de 687.000 hommes, qui ont des aptitudes spéciales, mais ils comprendront aussi un grand nombre de volontaires.

Un Ouragan sur la Jamaïque

Londres, 24 Septembre.

L'agence Reuter apprend qu'un fort ouragan a ravagé aujourd'hui le nord de la Jamaïque. Les plantations de bananiers ont été gravement endommagées. Soixante-dix personnes ont été blessées, mais on ne croit pas qu'il y ait eu des tués.

Les communications télégraphiques et le service des voies ferrées ont été désorganisés.

Sur le Front russe

Communiqué officiel

Pétrograde 24 Septembre.

Le grand état-major russe nous fait le communiqué officiel suivant :

FRONT OCCIDENTAL. — Au Nord-Est, dans la direction de Riga, dans la région au sud de la chaussée de Pskov, nos troupes, prenant l'offensive, ont occupé, à la suite d'un combat, un secteur de la position ennemie sur le front Selzemnek, à une verste au nord-est de Sbigari. Les Allemands ont subi de grandes pertes. L'ennemi a laissé près de 400 cadavres sur le champ de bataille. Nous avons capturé soixante prisonniers et dix mitrailleuses.

Au cours de cette action, le brave général Sokolov, qui dirigeait le combat, a été blessé.

FRONTS DU SUD-OUEST ET ROUMAIN. — Fusillades et reconnaissances d'éclaireurs.

FRONT DU CAUCASE. — Rien d'important à signaler.

OPERATIONS AERIENNES. — Le 21 septembre, nos pilotes ont bombardé les organisations de l'arrière et les convois ennemis dans la direction de Kovel. Dans les villages de Iajne, Meleniza et Pouzel, ils ont jeté plus de sept pouds de bombes qui ont causé par endroits des incendies. A l'est de Gousiatine, l'enseigne pilote Iagellou a abattu un aéroplane ennemi, qui est tombé dans la région du village de Chabarowka. Le 20 septembre, dans la direction de Kedziwazargolsk, le pilote roumain capitaine Mihaleki, dans un combat aérien, a abattu un aéroplane ennemi qui est tombé dans les lignes de l'adversaire. Dans la région du cours inférieur du Danube, nos hydravions ont jeté avec succès 18 bombes dans les organisations ennemies.

Le butin de Jacobstadt

Genève, 24 Septembre.

Le communiqué allemand annonce que dans le butin capturé à la tête de pont de Jacobstadt se trouvaient trente-cinq canons dont une batterie attelée et cinq canons lourds de 260 à 280 m/m.

Dans la ville elle-même, les Allemands ont trouvé d'abondantes provisions de pain et de farine.

Le communiqué ajoute que, au nord de Baranovitchi et à l'ouest de Loutsk, l'activité de l'artillerie russe a été vive.

La Crise russe

La Russie veut poursuivre la guerre

Pétrograde, 24 Septembre.

La Russie, malgré sa désastreuse désorganisation économique et militaire, ne cesse pas de déclarer, par l'organe des diverses organisations politiques, sa ferme volonté de poursuivre la guerre. Aujourd'hui encore, le Comité central d'union de toutes les organisations démocratiques pour la défense nationale publie un chaleureux appel à tous les citoyens les invitant à déployer toute leur énergie et à tendre tous leurs efforts pour assurer à la patrie une issue heureuse dans la grande lutte des nations.

La plupart des journaux constatent avant tout que les nouvelles relatives à la paix ont pour source, cette fois comme précédemment, l'Allemagne qui les lance périodiquement. Donc, la valeur politique de ces nouvelles est fort douteuse, car aujourd'hui encore les Allemands, en vue de la prochaine conférence démocratique, tentent de mettre à profit « le moment psychologique », mais, déclare la *Volia*, les Allemands se tromperont cruellement, parce que, quelle que soit l'attitude de la conférence dans les questions de la politique intérieure, elle restera intransigeante en ce qui concerne les problèmes de la paix, la guerre et l'avenir de la Russie.

La *Rabotchaya Gazeta*, organe du parti ouvrier socialiste démocrate, dans un article intitulé : « La paix aux dépens de la Russie révolutionnaire » estime que la démocratie russe ne peut pas admettre une pareille perspective, car la paix aux dépens de la Russie signifierait le triomphe de l'impérialisme et la défaite du prolétariat. Or, dit le journal, puisque c'est notre faiblesse militaire qui induit en tentation les impérialistes, il faut renforcer la capacité combative de toute notre armée.

M. Kerensky au quartier général

Pétrograde, 24 Septembre.

Malgré les questions importantes qui l'appellent à Pétrograde à la veille de la réunion de la Conférence démocratique du Soviet, M. Kerensky demeure encore au quartier général, retenu par la situation militaire qui redevient encore une fois sérieuse, sans constituer cependant une menace immédiate vers Pétrograde.

Le général Alexeieff, bien qu'il ait résigné ses fonctions de chef d'état-major du généralissime, continue néanmoins à conserver la direction des opérations, jusqu'à ce que son successeur, le général Doukhonine, soit chargé du commandement des troupes.

M. Kerensky s'occupe également d'une façon toute personnelle de l'instruction de la tentative du général Korniloff.

Les dernières révélations parues dans la presse sur l'entretien qu'ont eu avant le mouvement Korniloff, le gérant du ministère de la guerre et l'ancien généralissime, portant sur l'éventualité d'un pouvoir dictatorial, d'accord entre Pétrograde et le général Korniloff, ont soulevé dans les milieux révolutionnaires une vive émotion. On annonce déjà que l'assemblée démocratique s'occupera la semaine prochaine de cette affaire et interpellera les anciens ministres socialistes MM. Avksentieff, Skobeleff et Tchernoff, qui faisaient alors partie du gouvernement, sur les circonstances qui ont précédé l'acte du général Korniloff.

Le général Alexeieff à la disposition du Gouvernement provisoire

Pétrograde, 24 Septembre.

M. Kerensky a publié un ordre du jour dans lequel il relève les services éminents rendus par le général Alexeieff dans la répression du mouvement Korniloff, sans effusion de sang. En constatant que par son intervention savante et énergique, le général Alexeieff a rétabli l'ordre et l'activité normale du grand état-major, M. Kerensky déclare donner satisfaction à la demande de démission du général et le met à la disposition du gouvernement provisoire pour utiliser sa vaste expérience dans la conduite des opérations militaires.

Accident de Chemin de Fer en Espagne

Madrid, 24 Septembre.

On mande de Medina-del-Campo : Le directeur général des travaux publics est arrivé cet après-midi pour visiter les blessés et les familles des victimes de la catastrophe de chemin de fer et leur porter l'expression de la sympathie du gouvernement.

Toutes les autorités civiles et militaires assisteront aux obsèques. Le deuil sera conduit par les autorités locales. — *(Radio).*

Sur le Front italien

Communiqué officiel

Rome, 24 Septembre.

Le commandement suprême fait le communiqué suivant :

Pendant la journée d'hier, activité d'artillerie sur tous les fronts. Une contre-attaque tentée par des détachements d'assaut contre les positions que nous avons conquises récemment dans la région de la Marmolada, a coûté des pertes sensibles et quelques prisonniers à l'adversaire.

La ligne de chemin de fer dans la vallée du torrent Bazza a été, hier, l'objectif de notre armée aérienne. Dans la matinée, une escadrille de bombardement, bien escortée, est arrivée à l'improviste sur la gare de Gravone, au moment ou un mouvement intense de trains avait lieu, et l'a bombardée avec quatre tonnes de projectiles. Pendant la nuit, un dirigeable a lancé de nombreuses bombes, endommageant fortement les voies ferrées près de Podmelec.

En même temps, un autre dirigeable foudroyait de nouveau les nombreuses troupes ennemies dans le vallon de Chiapovano. Deux avions ennemis, abattus par nos aviateurs, sont tombés en flammes à Gotici (est de San-Martine-del-Carso), et à l'est de Kal (plateau de Bainsizza).

Les Italiens en Tripolitaine

Rome, 24 Septembre.

L'*agence Stefani* publie la note suivante :

La colonne du général Cassini, après avoir donné du repos aux troupes qui étaient rentrées à Zanzur, en est repartie de nouveau le 19 septembre et s'est dirigée sur Suani-Ben-Aden et Fondug-Ben-Gasoir, afin de disperser les rebelles qui avaient échappé à la défaite d'Agilah et qui se groupaient et se renforçaient dans la zone au sud de Tripoli. Le 20 septembre, la colonne Cassini a rencontré des groupes de rebelles commandés par Nari pacha et d'autres officiers turcs et qui comprenaient environ 7.000 fusils et huit cents cavaliers avec des canons et des mitrailleuses.

Après un combat acharné qui a duré six heures, l'ennemi, malgré sa supériorité numérique, a été battu et mis en fuite vers Azizia, poursuivi par nos troupes qui ont détruit le campement ennemi et ses réserves d'orge sur une large zone.

La colonne Cassini, après être restée quelques heures sur les positions conquises et ayant accompli la tâche qui lui avait été confiée, a repris sa marche sur Zanzur en conformité des ordres reçus préalablement.

Les pertes de l'ennemi sont très fortes. On les évalue à plus de 600 morts et 1.000 blessés. Le butin de guerre est formé de fusils, de coffres de munitions d'artillerie, de caisses de munitions de fusils de différents modèles et d'outils tout à fait nouveaux pour sapeurs. Presque tout ce matériel est de fabrication allemande.

L'esprit de nos troupes est excellent.

Petites Nouvelles

Londres. — On mande de Copenhague qu'on aurait découvert un nouvel entrepôt de bombes dans une maison de Oestermalm. La police de Stockholm refuse de donner des détails.

Madrid. — Contrairement au bruit qui a couru, il n'y a eu aucun désordre à Denia, petite ville d'une douzaine de milliers d'habitants dans la province d'Alicante. — *(Radio).*

Rome. — L'anniversaire du 20 septembre a été l'occasion en Albanie de manifestations de sympathie pour l'Italie.

Bâle. — La pénurie de papier de journaux se fait de nouveau sentir d'une façon aiguë en Allemagne. Le *Berliner Tageblatt* a dû hier paraître en format réduit. La *Gazette de Berlin de Midi* n'a pu paraître.

Bulletin Financier

Paris, 24 septembre. — On ne débute pas, cette semaine, sous de très bons auspices, car les nouvelles de Russie qui nous sont parvenues ce matin ne sont pas très favorables. Cependant nos rentes perpétuelles 3 et 5 % s'inscrivent aux mêmes cours que vendredi dernier, mais leurs dispositions ne sont pas les mêmes. En effet, notre rente de guerre est plutôt demandée tandis que c'est absolument le contraire pour l'autre. Ainsi que nous le disions plus haut, la tendance des valeurs russes est des plus faibles. Acheteurs et vendeurs restent dans l'expectative et, par suite, les fonds d'Etat et les banques sur le marché en banque enregistrent un nouveau recul, ma foi fort appréciable. Les autres groupes se présentent pour ainsi dire sans changement.

SAVON DENTIFRICE
DE
BOTOT
Boite Aluminium: 1f25

AVIS DE DECES (Arles)

Mme veuve René Desmarest ; MM. Jean et Pierre Desmarest ; Mme veuve L. Desmarest ; Mme veuve Giacometti ; Mme veuve Bonpy et ses enfants ; Mme Grace, Mallitte, Auguste Mallitte, Octave Delaporte ; M. et Mme E. Delaporte ; M. et Mme Lucien Mallitte ; MM. Edmond et Gustave Delaporte ; Mlles Marcelle et Suzanne Mallitte ; les familles Moreau, Telannoy, Mallitte (des Indes Orientales), ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent de faire en la personne de

Monsieur Jean-René DESMAREST

membre de la Société des Ingénieurs Civils de France, directeur des Papeteries du Rhône, leur époux, père, fils, gendre, beau-frère, oncle, neveu, cousin, parent et ami, décédé subitement à l'âge de 50 ans, et prient de bien vouloir assister à ses obsèques qui auront lieu à Arles, le mardi 25 septembre, à 10 heures du matin.

AVIS DE DECES

Mme veuve Thémistocle Sangiuolo et ses enfants ; M. et Mme Vincent Sangiuolo ; M. et Mme Aristomène Sangiuolo et leur fils ; M. et Mme Joseph Verrando et leur fille ; M. Paul-Emile Sangiuolo, soldat au front ; M. et Mme Lhomme ; Mme veuve Sanmartin et M. François Delserre ; M. et Mme Pollastrello ; les familles Lan, Lhomme ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Thémistocle SANGIUOLO
Pharmacien

décédé subitement le 24 septembre, muni des Sacrements de l'Eglise, 51, rue d'Endoume. Un avis ultérieur fera connaître l'heure des obsèques.

Mme veuve Chiesa, née Orsoni et sa famille ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'elles viennent d'éprouver en la personne de son époux, **M. Louis CHIESA**, décédé le 24 septembre. Les obsèques auront lieu mardi 25 du courant, à 2 heures après-midi, rue Vincent-Leblanc, 1. Ni fleurs ni couronnes.

M. Auguste Escoffier et Mme, née Barles ; Mlle Marie-Louise Escoffier ; les familles Escoffier, Benoît, Chastel, Lassara, Lombard, Bertagne, Gaymard, Barles, Démétracopulo ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de **M. Henri ESCOFFIER**, leur père, beau-père, oncle, cousin et allié, décédé le 23 septembre 1917, dans sa 75e année, et les prient de bien vouloir assister à ses obsèques qui auront lieu le 25 septembre, à 2 heures, 69, rue Curiol. Prière de n'envoyer ni fleurs ni couronnes.

Ateliers de Constructions Électriques
DU NORD ET DE L'EST

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 30.000.000 DE FRANCS
Siège social : 75, boulevard Haussmann. — PARIS

AVIS AUX ACTIONNAIRES ET PORTEURS DE PARTS

Augmentation de capital de 10 millions de francs par émission de 40.000 actions de 250 fr. au pair.

Droit de préférence à titre irréductible réservé aux anciens actionnaires et porteurs de parts, à raison d'une action nouvelle pour six actions anciennes ou pour une part possédées.

Les droits des actionnaires et porteurs de parts français ou alliés, mobilisés, prisonniers ou résidant en pays envahis ou y ayant leurs titres, sont réservés.

Versement d'un quart, 62 fr. 50 c., à la souscription.

On souscrit jusqu'au 30 septembre inclus, au Crédit Lyonnais, à la Société Générale, à la Banque de Paris et des Pays-Bas, et chez MM. Bénard et Jarislowsky.

L'insertion légale a été faite au *Bulletin des Annonces Légales Obligatoires* du lundi 15 janvier 1917; toutes les formalités prescrites par les lois en vigueur ont été remplies.

Le Midi au Feu

LEGION D'HONNEUR

Nous apprenons avec plaisir que le lieutenant *Gélas Joseph-Antoine*, du 7e régiment de tirailleurs indigènes, vient d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur avec la mention suivante :

S'est particulièrement distingué au combat du 13 février 1917, où, après s'être dépensé sans compter dans la direction d'une lutte à la grenade dont il était le principal acteur, s'est ensuite élancé par deux fois sur l'assaillant qu'il a réussi à chasser à la baïonnette. A été légèrement blessé à la cuisse.

Ce jeune et vaillant officier, déjà décoré de la Croix de guerre avec palme et deux étoiles, or et argent, trois fois blessé, trois fois cité, est le fils d'un cheminot, M. Gélas, ancien contrôleur de route à la gare de Marseille Saint-Charles. Au nouveau promu et à sa famille nous adressons nos plus chaleureuses félicitations.

CITATIONS

Notre excellent concitoyen *M. Charles-Alphonse Magnier*, chef d'escadron de gendarmerie, prévôt du XVe corps d'armée, a été cité à l'ordre du corps d'armée dans les termes suivants :

Exerce, depuis le début de la campagne, avec un zèle et un dévouement absolus, les fonctions de prévôt du C. A. Chargé, lors d'une opération offensive, de diriger les services de la circulation et des convois de ravitaillement jusque dans le voisinage des premières lignes a fait preuve de beaucoup d'énergie et de courage en se portant, jour et nuit, de sa personne, sur les points les plus dangereux, malgré de violents bombardements.

Le soldat *Arnoux Louis*, de la 7e compagnie du 54e d'infanterie, a été cité comme suit à l'ordre du régiment :

Soldat énergique, ayant déjà rempli les fonctions de chef d'escouade dans des circonstances difficiles. Blessé deux fois.

Le sous-lieutenant *Mitte Albert*, du 145e territorial, a été cité à l'ordre de la division en ces termes :

Officier courageux, dévoué, plein de zèle. Chargé d'assurer, avec la fraction sous ses ordres le ravitaillement en munitions des unités en première ligne, a, par son exemple, su obtenir de ses hommes, dans les moments les plus difficiles, le meilleur rendement. Est toujours parvenu, malgré les bombardements, à exécuter les missions reçues. Déjà cité à l'ordre du régiment.

M. Jourdan Raoul, soldat au 297e régiment d'infanterie a été cité à l'ordre du régiment dans les termes suivants :

Bon soldat plein d'entrain et de courage. S'est porté bravement à l'assaut, au cours de la contre-attaque du 22 juin 1917. Cette citation comporte la Croix de guerre.

Ce vaillant est le fils de notre ami Jourdan Père-Noël, ouvrier tuilier, demeurant à Saint-Henry, père de sept enfants, dont cinq sont actuellement sous les drapeaux et dont l'aîné est prisonnier depuis 34 mois.

Notre concitoyen *M. Parisot Marcel*, téléphoniste au 73e régiment d'artillerie, a été cité à l'ordre du régiment dans les termes suivants :

Téléphoniste merveilleux d'entrain et insouciant du danger. A entretenu d'une façon parfaite le réseau téléphonique de la batterie, réparant sous le feu ennemi sans se départir de son calme.

M. Lucien Guieu, téléphoniste au 73e régiment d'artillerie, a été cité à l'ordre du régiment en ces termes :

Téléphoniste du plus grand dévouement. A assuré d'une manière parfaite la réparation des lignes téléphoniques de la batterie. Pris plusieurs fois sous le feu ennemi, n'a jamais cessé son travail. Blessé antérieurement, avait refusé de se laisser évacuer.

M. Lucien Guieu habite rue Saint-Sébastien, 7.

M. André Guillot de Hamel, brigadier téléphoniste au 73e d'artillerie, a été cité à l'ordre du régiment comme suit :

A organisé et entretenu le réseau de la batterie d'une façon parfaite, malgré les ruptures incessantes causées par le tir ennemi. Pris sous le feu, ne s'est jamais départi de son calme et a toujours rempli sa mission.

M. Guey Ferdinand, sous-lieutenant au 145e régiment d'infanterie territoriale, 6e compagnie, a été cité à l'ordre de la division dans les termes suivants :

Excellent officier, ayant un grand ascendant sur ses hommes, a assumé le ravitaillement d'une unité d'infanterie jusque dans les premières lignes, malgré des tirs de barrage, des bombardements très sérieux. Déjà cité à l'ordre du régiment.

M. Guey est le chef comptable de la Caisse d'Epargne des Bouches-du-Rhône.

Notre concitoyen, *M. Mouraille Alphonse*, sous-officier au 317e régiment d'infanterie, a été cité à l'ordre de la ...e armée, pour le motif suivant :

Sous-officier d'une bravoure et d'un dévouement remarquables. Le 6 juillet 1917, a réussi par un magnifique exemple d'intrépidité qu'il leur donnait, à maintenir ses hommes dans la position conquise sous un bombardement d'une violence inouïe et malgré trois furieuses contre-attaques. Blessé au cours de l'action.

La Neurasthénie, *l'anémie, toutes les dépressions physiques et morales résultant de l'appauvrissement du sang, sont*

Vaincues par LA FERROCARNINE
Phosphatée du Dr VILLARD
EN VENTE dans toutes les Pharmacies

Inouï et Merveilleux

TOUS NOS COMPLETS OU PARDESSUS SUR MESURE AVEC ESSAYAGE ET DEVANTS INCASSABLES **62 fr.**

A l'Inouï Tailleur MARSEILLE — Rue Colbert, 16. Rue St-Ferréol, 60. Bd de la Madeleine, 37
AVIGNON, TOULON, CETTE, BEZIERS
MONTPELLIER, SAINT-ETIENNE, GRENOBLE

Bourse de Paris du 24 Septembre

3 % Français, 61. — 3 % amortissable, 69 90. — 3 1/2 % amortissable, 89. — 5 % Français, 88 20. — Tunisienne 3 % 1892, 336. — Argentin 4 1/2 % 1911, 88. — Brésil 4 % 1889, 64. — Russe 3 % 1891, 49 ; 5 % 1906, 72 50; 4 1/2 % 1909, 64; 4 1/2 % 1914, 69 20. — Banque de l'Algérie, 3135. — Compagnie Algérienne, 1345. — Crédit Foncier de France, 655. — Crédit Lyonnais, 1160. — Banque nationale du Mexique, 447. — Banque Ottomane, 490. — P.-L.-M., 985. — Nord, 1360. — Nord d'Espagne, 433. — Docks et Entrepôts de Marseille, 507. — Métropolitain de Paris, 440. — Omnibus de Paris, 401. — Canal Maritime de Suez, 4575. — Thomson-Houston, 744. — Vagons-lits ordinaires, 235. — Briansk, 325. — Rio-Tinto, 1925. — Forges et Chantiers de la Méditerranée, 1300. — Ville de Paris 1865, 551; 1871, 380 50; 1875, 503 50; 1894-96, 264; 1898, 295; 1899, 290 50; 1904, 330; 1905, 338; 1910 3 %, 287 50; 1912, 230. — Méditerranée 3 % fusion, 328; fusion nouvelle, 331. — Midi 3 % ancienne, 337 50. — Lombardes anciennes, 148. — Nord d'Espagne 1re série, 435. — Communales 1879, 443 75; 1880, 464; 1891, 304 50; 1892, 330; 1899, 338; 1906, 363; 1912, 195. — Foncières 1879, 465; 1883, 323; 1885, 334; 1895, 336 25; 1903, 383; 1909, 199 75; 3 1/2 % 1913 lib., 400; 4 % 1913, 422 50. — Crédit Foncier 1917, 5 1/2 % lib., 338; non lib., 310. — Panama à lots, 111 50.

Bourse de Marseille du 24 Septembre

3 % au Porteur, coup., 61; coup. de 100, 61. — 5 % au comptant 1915-1916, 87 70; 200 et au-dessus, 87 50. — Japon 4 % 1910, 87. — Russe consolidé 4 %, coup. de 20, 52 50; 5 % 1906, 73. — Turquie Dette convertie 4 %, 60 50. — Panama, 111. — Mines de Graissessac, 605. — Rio-Tinto, 1930. — Ville de Paris 1871, 380; 1898, 311 50; 1899, 297; 1904, 323; 1910, 282; quarts, 69 50. — 1912, 230. — Foncières 1878, 467. — Communales 1891, 306; 1906, 364. — Foncières 1909, 200. — Crédit Foncier 1917, 338; 240 non versé, 310. — Ouest 3 % anciennes, 362. — P.-L.-M., 3 % 1852-1855, 362; fusion ancienne 3 %, 327; fusion nouvelle, 3 % 330 50. — Société Marseillaise de Crédit, act. lib., 638. — Cyprien Fabre et Cie, 1480. — Fraissinet et Cie, 1075. — Messageries Maritimes, act. ord., 334; act. de prior., 329. — Compagnie de Navigation Mixte, 563. — Transatlantique ordinaire, 440; priorité, 430. — Transports Maritimes à Vapeur, 1449. — Charbonnages des B.-du-R., 665. — Raffineries de sucre de la Méditerranée, 1320. — Société du Gaz et de l'Electricité de Marseille, 405. — Energie Electrique du Littoral Méditerranéen, 559 — Verminck C.-A. et Cie, 185. — Domaine du Chapeau de Gendarme, parts de fondateurs, 650. — Enfida, titres de fondation, 285. — Immobilière Marseillaise, 530; actions de jouissance, 100. — Compagnie de l'Afrique Occidentale, 1987. — Brasseries de la Méditerranée, 440. — Chantiers et Ateliers de Provence, 1275. — Ciments Portland artificiels, 24. — Ciments Romain Boyer, 173. — Société Commerciale Française de l'Indo-Chine, 385. — Docks et Entrepôts de Marseille, 500. — Fournier L.-Félix et Cie, 420. — Froid Sec, 155; part de fondateur, 310. — Glycérines, 610. — Grands Travaux de Marseille, 1060. — Produits Chimiques du Midi, 850. — Raffineries de Soufre réunies, 278. — Tuileries Romain Boyer, 130. — Ville de Marseille, communaux, coup. de 500, 503. — Docks et Entrepôts de Marseille 3 %, 331. — Forges et Chantiers de la Méditerranée, 5 %, 495. — Société du Gaz et de l'Electricité de Marseille 4 %, 385. — Electricité de Marseille 4 1/2 %, 430.

Revue Financière

Le recul de notre rente 3 % et une forte reprise des valeurs espagnoles, tels sont les faits principaux qui sont à noter sur les modifications de notre marché pendant ces derniers huit jours. Les valeurs russes sont toujours un peu faibles.

Fortifions constamment le crédit public et facilitons les services de la Trésorerie en achetant des Obligations de la Défense nationale, qui nous permettent de faire un emploi avantageux de nos économies tout en apportant au pays notre patriotique et utile concours.

Ces obligations, représentées par des coupures de 100 fr., 500 fr., 1.000 fr. et au-dessus, sont émises au pair et produisent un intérêt de 5 % payable d'avance. L'intérêt semestriel vient donc en déduction de la somme à verser au moment de l'achat et le souscripteur d'une obligation de 100 fr., par exemple, n'aura à verser que 97 fr. 50, alors que dès la fin de la première année et ensuite tous les six mois, il aura le droit de demander le remboursement du titre au pair, c'est-à-dire à 100 fr. Ceux qui conserveront l'obligation jusqu'à son échéance, dans cinq ans, bénéficieront, à ce moment, d'une prime de 6 mois d'intérêt supplémentaires, soit 2 fr. 50 par 100 fr., ce qui fait ressortir à 5.58 % le taux du placement.

ETAT-CIVIL

NAISSANCES des 23 et 24 septembre. — Sogliuzzo Janvier, rue Poissonnerie-Vieille, 16. — Clausse Renée, boulevard Balthazar-Blanc. — Sotgia Madeleine, l'Estaque-Plage. — Dominici Elise, rue Jean Galand, 7. — D'Amico Adelaïde, rue des Vignes, 45. — Moléon Isabelle, rue de Sion, 8. — Coromine Jean, avenue d'Arenc, 234. — Gargiulo Joseph, rue des Ferrats, 22. — Sulas Antoinette, rue Spinelly, 1. — Marini Antoinette, rue Samatan, 1. — Bessano Josette, boulevard Vauban, 57. — Ghio Marthe, avenue de la Capelette, 62. — Farina Raymond, traverse Raymond. — Escartefigues Francis, boulevard Dauzac, 15. — Tourtet Madeleine, rue Albrand, 23. — Piras Victorine, rue de la Villette, 16. — Konidhis Angèlefi rue Paulin-Talabot, 4. — Faure Raymond, rue Mazenod, 35. — Mancini Angèle, rue Radeau, 10. — Pascua Jean, place d'Aix, 11. — Barles Yvette, rue Samatan, 20. — Durand Jean, rue de la République, 78. — Robequin Marius, rue des Muettes, 26. — Jungmann Louise, chemin du Roucas-Blanc. — Natalini Joseph, Saint-Henri. — Baquillon Clémentine, rue d'Endoume, 227. — Cochon Clément, rue de la Joliette, 63. — Lombardi Marcel, rue des Ferrats, 11.

Total : 31 naissances, dont 3 illégitimes.

DECES du 23 septembre. — Vincentelli Don, 17 ans, rue du Grand-Puits, 12. — Roubeau Pauline, 75 ans, rue d'Aubagne, 57. — Vesco Joseph, 37 ans, place Beauséjour, 4. — Chardon Jules, 53 ans, La Valbarelle. — Baudet Marie, 73 ans, rue Guintrand, 6. — Devaux Louise, 75 ans, rue Ferrari, 2. — Cadenat Victor, 72 ans, rue de la Liberté, 53. — Merelly Charles, 56 ans, boulevard de la Corderie, 49. — Saint-Martin Joseph, 71 ans, quai du Canal, 3. — Richard Albert, 4 ans, rue Petit-Saint-Gilles, 2. — Michel Marie, 82 ans, rue de la République, 50. — Dagé Françoise, 82 ans, chemin des Chartreux, 215. — Brouillot Georges, 19 ans, Les Caillols. — Baldeschi Edmond, 7 ans, Estaque-Plage. — Isnard Félicie, née Pignol, 53 ans, Saint-Just. — Pascal Jean, 52 ans, les Goudes. — Nguyen-Van-Thian, 30 ans, rue Vierge-de-la-Garde. — Chabert Paul, 58 ans, boulevard Garibaldi, 56. — Clarisse Léoncie, 28 ans. — Martorel Louis, 40 ans, Saint-Louis. — Poli Paule, 72 ans, les Aygalades. — Faure Antoine, 4 mois, rue Adolphe-Thiers, 69. — Dravet Marie, 44 ans, Sainte-Marguerite. — Awad Philippe, 68 ans, Mazargues.

Total : 26 décès, dont 3 enfants.

DECES du 24 septembre. — Armenté Simonne, 15 mois, rue de Lodi, 138. — Riboulet César, 2 ans, rue Lazarine, 9. — Gredin Adolphe, 10 ans, Les Aygalades. — Rancurel Angèle, née Cesari, 57 ans, rue Sénac, 46. — Tasse Alfred, 65 ans, rue d'Endoume, 280. — Toci Emilia, 17 ans, rue B, 7. — Escoffier Henri, 75 ans, rue Curiol, 69. — Rocchia Spirito, 63 ans, Château-Gombert. — Navone Henri, 33 ans, rue des Lices, 31. — Do Marie, née Andrieu, 64 ans, rue Reinard, 110. — Chiesa Louis, 57 ans, rue Vincent-Leblanc, 1. — Tennassini Maoumar, 21 ans, rue des Grands-Carmes, 69. — Bonhomme Léopolp, 59 ans, rue Thomas, 41. — Ghersi Etienne, 74 ans, Château-Gombert.

Total : 19 décès, dont 3 enfants.

Tribune du Travail

On demande une jeune fille de 13 à 14 ans pour faire les courses chez M. Etienne Lamotte, cartes postales, 40, rue de la République.

Femme de ménage avec références demandée, trois heures le matin, rue Villeneuve, 2 au 2e.

Jeune homme de 13 à 14 ans, pour courses, demandé chez Paganel, 20, rue du Chapitre, rez-de-chaussée.

On demande bonne pour cuisine et lavage, de 40 à 60 ans, couchée, p. hôtel, 62, boulevard de la Paix, Marseille.

On demande ouvrier cordonnier pour la réparation ainsi qu'une piqueuse de bottines. A. Bocci, 20, rue Paradis.

On demande un bon ouvrier et une bonne pompière chez Tamburell, tailleur, boulevard de la Madeleine, 30, dans la cour au 1er.

On demande une petite commise de 15 à 16 ans, débutante, et un apprenti pâtissier, à la boulangerie, 98, rue de la République.

On demande de bonnes ouvrières corsagières et apprenties tailleuses chez Mme Cécile Sœurs, 36, rue Montgrand.

On demande des ouvrières piqueuses de bottines à façon pour travail soigné. Manufacture de chaussures Castanier, 35, rue des Princes.

Tailleuses, ouvrières, demi-ouvrières et apprenties demandées, boulevard de la Madeleine, 50, au premier.

On demande une petite bonne de 12 à 14 ans, grand chemin de Toulon, 73, magasin de fritures.

On demande bonnes ouvrières repasseuses, 7, rue Thubaneau.

On demande de bons ouvriers monteurs et finisseurs, chez MM. Reggio et Ricard, 5, boulevard Vauban; travail assuré.

On demande une demi-ouvrière repasseuse ou une ouvrière trois jours par semaine, rue des Petites-Maries, 3.

On demande un jeune homme pour les courses, 17, rue Pavillon, tailleur.

On demande jeune fille de 16 à 18 ans, Aux Fantaisies Parisiennes, 16 bis, boulevard Dugommier. Se présenter après 10 heures.

On demande une demi-ouvrière tailleuse et une apprentie, chez Mlle Muguet, 6, rue Chevalier-Roze.

On demande chauffeurs usine sur place, mécan. et ouv. divers b. rét. pl. stab., rue de Rome, 136, magasin.

On demande des demi-ouvrières et des apprenties dégrossies tailleuses, 105, rue Sainte, sonnez deux fois.

On demande une bonne ayant de sérieuses références. S'adresser atelier de bijouterie, rue des Fabres, 2, au 1er.

On demande de bonnes ouvrières corsagières et jupières et des demi-ouvrières, Au Progrès, atelier, Mme Cros.

On demande un garçon de 13 à 14 ans, pour courses, 7, allées des Capucines.

On demande une bonne sérieuse sachant coudre ou piquer à la machine, Mme Feist, 41, boulevard de la Madeleine.

On demande des ouvriers coupeurs, manufacture de chaussures, 35, rue des Princes.

La maison Thiéry et Sigrand demande de bons pompiers et un jeune homme pour faire les courses.

On demande, pour faire les courses, jeune homme de 13 à 14 ans, manufacture de bouchons, 4, place d'Aix.

Demi-ouvrières, apprenties corsetières et commise demandées 11, rue de l'Académie, corsets.

Ouvrières, demi-ouvrières, apprenties couturières demandées. Se présenter, 11, rue de l'Académie, corsets.

On demande une bonne à tout faire pour la campagne. S'adresser, 22, rue Mazagran, au 1er.

Ouvrière repasseuse trois ou quatre jours par semaine, et demi-ouvrière toute la semaine, demandées, rue des Abeilles, 26.

On demande demi-ouvrière et apprentie tailleuses et une femme de ménage, 7, rue du Coq, au 2e, et on achèterait un mannequin.

On demande employé pour magasin sachant bien compter, avec des références. S'adresser au magasin, 38, rue de la Darse, de 3 h. à 7 h. du soir.

On demande un ouvrier et un apprenti serruriers pour travaux de ville. S'adresser Canepa Joseph, 8, rue de la Comète.

On demande jeune homme pour les courses, chapellerie Louis, 2, rue Saint-Ferréol.

On demande de bonnes ouvrières avec machine, pour la confection des chapes; travail à emporter et bien payé, 9, rue Longue-des-Capucins, au 1er.

On demande un bon demi-ouvrier électricien et un apprenti, 116, rue Paradis, chez M. Bourel. Se présenter de 9 heures à 11 heures du matin.

On demande demi-ouvrières corsagières, jupières et pour le tailleur, 14, rue Montgrand.

On demande une bonne non couchée, rue Latil, 2, au magasin. Se présenter à partir de 9 heures du matin.

On demande jeune employé en droguerie, 32, rue d'Aix.

On demande une demi-ouvrière et une apprentie pantalonnières bien payées, rue Ferrari, 92, au 3e.

On demande, chez les fils de L. Augusto cadet, demeurant, 29, rue de Turenne, des coupeurs de tiges militaires et nationales.

On demande valets et femme de chambre, hôtel du Petit-Louvre.

On demande des piqueuses de bottines, maison Malaspina, rue du Muguet, 30.

On demande un garçon de magasin et pour les courses, muni de sérieuses références, Chabert, rue de Rome, 30.

On demande une cuisinière et une bonne à tout faire pour pension de famille. S'adresser rue de Village, 14, épicerie.

On demande pour Marseille : un ouvrier tapissier-matelassier; un ouvrier fondeur en cuivre; ouvriers agricoles; ouvriers jardiniers; un ménage pour le service d'une laiterie; un ouvrier plombier; ouvriers modeleurs; ouvriers maçons et charpentiers. S'adresser à l'Office Départemental, 84, allées de Meilhan, muni de certificats de travail et de pièces d'identité.

On demande pour la région lyonnaise : dix manœuvres, salaire 7 fr. par jour et logé, s'adresser à l'Office Départemental, 84, allées de Meilhan, muni de certificats de travail et de pièces d'identité.

BOURSE DU TRAVAIL (Téléphone 9-29). — On demande : un ouvrier polisseur-marbrier sachant conduire un polissoir-radial, à Castres (Tarn); un ménage jardinier-potager et divers, à Sénas (Bouches-du-Rhône); un pétrisseur-vermicelier (italien), pour Carqueiranne (Var); des manœuvres pour engrais chimiques, à Septèmes (B.-d.-R.); un ouvrier tapissier-garnisseur, à Nîmes (Gard); des ouvriers trancheurs et smilleurs de pavés; des ouvriers tourneurs sur métaux; un jeune homme de 16 à 17 ans pour travaux divers chez armurier; des ouvriers et un demi-ouvrier serruriers; un laveur de vitres pour maison de nettoyage; un valet de chambre et service de table; un demi-ouvrier ou apprenti menuisier dégrossi; des courtiers d'assurances à la Commission, pour mutuelle; un ménage jardinier-potager et fleuriste, connaissant la vigne (bonnes références), des ouvriers bijoutiers; des cordonniers pour tout faire; des ouvriers charrons; un ouvrier tapissier en meubles; des ouvriers et demi-ouvriers plombiers; des ouvriers maçons; un bon demi-ouvrier conducteur-typographe; un ouvrier maçon-couvreur; un contre-maître savonnier pour le mi-cuit; un ouvrier et demi-ouvrier tailleurs; un homme âgé pour sciage de bois de chauffage; un colleur de papiers-peints; deux apprentis garçons de salle pour hôtel; un apprenti chapelier (payé de suite); un apprenti boulanger dégrossi; un apprenti serrurier dégrossi; un apprenti plombier ou électricien, dégrossi ou non; une ouvrière repasseuse; des ouvrières, demi-ouvrières et apprenties tailleuses; des ouvrières jupières; jeune fille commise sachant coudre; une demi-ouvrière et apprentie lingères; des ouvrières giletières (travail à emporter); des ouvrières chemisières; une demi-ouvrière margeuse en litho; une jeune fille pour travail facile; des apprenties modistes dégrossies; une coursière. — S'adresser, Bourse du Travail, rue de l'Académie. On est prié d'apporter livrets, certificats et pièces d'identité.

ABONNÉS ET LECTEURS

Qui demandez UN EMPLOI

Qui cherchez DES OUVRIERS
EMPLOYÉS ou REPRÉSENTANTS
DES COUTURIÈRES
LINGÈRES, MODISTES
BONNES ou CUISINIÈRES

Qui voulez offrir ou prendre en location
DES APPARTEMENTS
CHAMBRES, LOCAUX, VILLAS

Qui cherchez ou offrez de bonnes
PENSIONS DE FAMILLE

Qui voulez acheter ou vendre un
OBJET D'OCCASION

Essayez et Lisez nos

ANNONCES ÉCONOMIQUES "CLASSÉES"

AUX RUBRIQUES : Demandes d'Emplois, Offres d'Emplois, Leçons, Cours et institutions, Locations, Propriétés, Fonds de Commerce et Industries, Capitaux, Occasions, Animaux, Perdus et Trouvés, Mariages, Avis Divers, Petite Correspondance.

Prix : 0 fr. 50 la ligne

Minimum de chaque insertion : 2 lignes, 1 franc

La ligne comprend 40 lettres ou signes. Les annonces portant l'adresse « Bureau du Journal » ne sont pas acceptées. Les textes doivent nous parvenir la veille de l'insertion, avant 5 heures du soir, accompagnés de leur montant ou un mandat en bon de poste.

Nettoyage -- Désinfection
DESTRUCTION DE PUNAISES
Par procédés spéciaux
La Phocéenne
25, rue de la Palud. Téléphone 11.48

QU PINTO VENDE
Ecriteaux et Enseignes
en tous genres, sur cartons, calicot, etc.
MAISTRE, place Préfecture 1
MARSEILLE

GRANDS MAGASINS DUFAYEL
AUCUN MAGASIN de MEUBLES du MONDE ne peut rivaliser avec le
PALAIS de la NOUVEAUTÉ
qui est aussi le ***Palais du Meuble***
LA MEILLEURE QUALITÉ
LE PLUS GRAND CHOIX
LE MEILLEUR MARCHÉ
PARIS, 11, 13, 15, Bd Barbès. — Envoi de Catalogues sur demande — 11, 13, 15, Bd Barbès, PARIS

SIROP INFANTILE GIMIÉ contre CONSTIPATION, VERS, CONVULSIONS, TOUX, CROUTES de LAIT, RASQUETTES, GLAIRES, MUGUET. En vente partout. Dépôt : Phie MEILHAN, 8, al. Meilhan. Se méfier des imitations.

MINES DE ROUINA (ALGÉRIE)
Société belge toute d'apports. - Actionnaires et obligataires doivent se faire connaître de suite, en indiquant nombre de titres et nos, au CREDIT FAMILIAL ALGERIEN, 10, Rue d'Isly, Alger. Urgent, prendre mesures vigoureuses de circonstances *(sur place)*. R. à payer. Indifférents impardonnables.

DRAPEAUX
DE TOUTES LES PUISSANCES
Vente en
GROS et DÉTAIL
AU GRAND St-MICHEL
40, rue des Minimes

Ventes ou Achats de Fonds de Commerce

Les extraits ou avis de vente ou cessions de fonds de commerce peuvent être insérés en conformité de la loi du 17 mars 1909 *dans* le journal LE PETIT PROVENÇAL aux conditions de son tarif local ordinaire.

La loi stipule (article 3) que la publication doit être faite à la diligence de l'acquéreur **dans la quinzaine de la date de la signature de l'acte. Cette publication devra être renouvelée du 8e au 15e jour après la première insertion.**

L'extrait ou avis contiendra : la date de l'acte, les noms, prénoms et domiciles de l'ancien et du nouveau propriétaire, la nature et le siège du fonds, l'indication du délai fixé pour les oppositions et une élection de domicile dans le ressort du tribunal.

Imperméables sur mesure, réparations, transformations, livraisons rapides, 13, rue Magenta, Marseille.

AFFAIRE EXCEPTIONNELLE
A TITRE DE RÉCLAME MISE EN VENTE pendant une semaine, de **MONTRES** Solides, de fabrication soignée à un prix au-dessous de la valeur de la fabrication

1° **MONTRES** pour **homme** ou **dame**, à remontoir, extra plate, mouvement à ancre et de précision, marchant 36 heures, garantie 5 ans, **14 fr. 50**;
2° **BRACELET-MONTRE**, pour **homme** ou **dame**, même qualité, **15 fr. 50**; avec cadran lumineux, la même montre, supplément de 4 fr. 50.
Spécialement pour militaires, BRACELET-MONTRE cadran lumineux, verre incassable, 22 fr.
HORLOGERIE LUMIÈRE, Rayon H, 11, rue du Pont-Louis-Philippe, PARIS
Envoi contre mandat-poste ou contre remboursement, aucun risque. **Nous échangeons et au besoin retournons l'argent. NOTA : Pour le front, la Poste n'accepte pas de remboursement.**

LA SCIATIQUE
La goutte, rhumatismes, lumbago, douleurs, asthme et toutes les maladies arthritiques sont guéris radicalement par le **TRAITEMENT DU CHARTREUX**, *le plus puissant antirhumatismal connu. Pas d'insuccès, pas de régime spécial. Demandez à M. Malavant, 19, rue des Deux-Ponts, à Paris, la brochure explicative gratuite et franco, vous vous guérirez vous-mêmes.*

Carte-Lettre illustrée
MOD. DEPOSE « LE ZONI »
Supprime l'enveloppe et le papier à lettre, est plus pratique et moins encombrant, rend de grands services aux familles des mobilisés et aux soldats sur le front
SIX MODÈLES ARTISTIQUES :
1° POINCARÉ — 2° JOFFRE — 3° GARROS — 4° LE 75
5° GARROS et GILBERT — 6° NOS GRANDS GÉNÉRAUX

25	Cartes-Lettres assorties	0.70
50	» » »	1.35
100	» » »	2.60

Franco contre mandat adressé à l'un des agents régionaux :
MARTIN, 56, rue Sébastopol, Marseille.
LETRANGE, 26, rue Pont-Juvénal, Montpellier.
PRIX DE GROS pour papetiers, libraires, tabacs, etc.

BUCHERONS sont demandés, tr. bien payés, pour coupes de pins. Constantin, Scierie, Gémenos (Bouches-du-Rhône).

Mécaniciens d'atelier connaissant partie automobile demandés avec sérieuses références. Sud-Automobile, all. Capucines, 59.

APPARTEMENT 4 à 5 pièces, au centre, demandé. Faire offres 11, rue de l'Académie, Mlle Albertini.

HOTEL meublé moderne demandé p. acquéreur sérieux. Ecrire E. Boyot, p. rest. Colbert.

ANCIENNE SOCIETE assurances, en voie de réorganisation, recherche pour le Var, les Bouches-du-Rhône, le Gard et les Alpes-Maritimes, directeur particulier, fixe et commissions. Ecrire avec références, M. Fernand Michel, rue du Quatre-Septembre, 24, Paris.

PERDU samedi petite chienne noire, collier cuir, deux clochettes, 50 francs récomp., rue Paradis, 473.

DACTYLO homme ou dame, connaissant parfaitement sténo anglaise et française est demandé par Société Française des Torpilles Whitehead, Saint-Tropez. Indiquer prétentions et référ.

FRÉJUS AVIS. — M. Brunel Julien, ex-ferblantier à Fréjus, mobilisé, n'est pas responsable des dettes que pourrait contracter son épouse, Rizzo Marie-Jeanne.

POUR NOS SOLDATS L'ŒUVRE des PLASTRONS, marché des Capucins, 5, Marseille, vend gilet, caleçon et chaussettes de laine, les trois pièces pour 10 francs, sa charge de l'expédition.

UNE CENTAINE d'ouvriers terrassiers, manœuvres et poseurs de voies de chantier sont demandés pour nouveau chantier aux environs de Manosque. S'adresser à M. Portail, à Manosque (Basses-Alpes).

COURS de solfège pour enfants, 5 fr. par mois, 6, rue des Trois-Rois.

A VENDRE bon cheval et camion, 40, rue de Forbin.

ON demande institutrice, pensionnat, 35, r. St-Bazile.

1er AVIS Mme Condamine a vendu sa part d'association du commerce de chocolaterie, 2 bis, rue Fontange, à p. d. d. acte. Opp. Tonnot, 31, r. Montgrand.

AVIS M. Olivier Eugène, dit Rapado, poseur au P.-L.-M., rue du Mûrier, Le Muy, ne reconnaîtra pas les dettes que pourrait contracter son épouse, qui n'habite plus avec lui.

Le Gérant : VICTOR HEYRIES
Imp.-Stér. du *Petit Provençal* rue de la Darse, 75.

Feuilleton du *Petit Provençal* du 25 septembre — 100 —

LE
Roman de Christiane

TROISIEME PARTIE
PÈRE ET FILS !

Il parlait avec animation, les joues colorées, les yeux brillants.

Christiane remarqua :

— Tu n'as pas dû trouver le temps trop long loin de nous ?

— Un peu, tout de même.

— Rien qu'un peu ?

— Un peu beaucoup, mère... Mais l'amour de mon métier ne m'empêche pas de vous avoir gardé, à toi et à sœurette, toute mon affection.

Et, une fois encore il recommençait à embrasser Christiane et Claudette.

Puis après un moment :

— A propos, devine qui j'ai rencontré ?

— A Briançon ?

— Non, aujourd'hui même... dans le train... à la gare de Berne ?

— Mais... mon enfant...

— Un de tes ex-petits pensionnaires...

— C'est qu'ils sont si nombreux mes ex-petits pensionnaires, comme tu dis !

— Celui-là n'était pas tout à fait un ordinaire. Il a été pour nous un peu plus que les autres...

— Un peu plus que les autres, répétait Christiane dont le sourire brusquement disparaissait, dont le visage réflétait soudain une vague inquiétude.

Elle ajoutait troublée :

— Je ne vois pas...

— Eh bien, maman, je vais venir à ton secours en ajoutant qu'il y aura bientôt six ans de cela.

— Six ans...

Elle pâlissait, elle se troublait un peu plus.

Et comme pour mieux dissimuler ce trouble, elle répétait en essayant de sourire :

— Il y a six ans... quinze ou vingt enfants au moins ont, comme chaque année, quitté le Chalet bleu.

— Mais tous n'avaient pas été aussi souffrants au début que celui-là... Et avec tous nous ne nous étions pas liés aussi affectueusement !

Il n'avait pas encore prononcé le nom qui était sur ses lèvres. Et cependant voici que Claudette, brusquement, paraissait un peu émue, elle aussi... voici qu'elle détournait légèrement la tête et que ses lèvres tremblaient pendant qu'elle affectait de regarder, par la vitre devant laquelle les rideaux blancs étaient tirés, les Alpes lointaines.

Marc se tournait vers elle.

— Voyons toi, Claudette, viens au secours de petite mère.

La pâleur légère qui tout d'abord avait couru sur les si délicates joues de la jeune fille maintenant faisait place à de vives roseurs.

— Je ne vois pas non plus...

— Allons donc... Vous me faites marcher, mes chéris... Vous n'allez pas me dire que vous ne vous souvenez plus de Pierre... de Pierre Marquisat ?

— Pierre Marquisat !

L'émotion de Christiane et celle de sa fille s'accrurent malgré que visiblement elles essayassent de se dominer.

Seulement alors Marc s'en aperçut ; et il demanda :

— Mais qu'avez-vous donc là toutes les deux ?

— Rien, rien, se hâtait de protester la jeune femme qui s'était mise debout... et qui regardait à présent Claudette...

... Avec tristesse... avec angoisse aussi...

... Et qui ajoutait mais avec une voix dont l'altération n'était pas douteuse en dépit de tous les efforts tentés par elle pour rester calme :

— C'est vrai, au fait, j'aurais déjà dû songer à ce jeune homme... car... reprenait-elle, ce doit être un grand jeune homme aujourd'hui !

— Certes, maman... un grand et beau garçon, je t'assure.

— Tu l'as reconnu tout de suite ?

— Oui, il passait près de moi... portant un sac de voyage... Nos regards se sont croisés et, sans hésitation nous sommes allés l'un à l'autre en nous tendant la main ; alors, comme il venait à Lucerne, nous avons pris place dans le même compartiment.

— Ah !... il est à Lucerne ?

— Oui... pour quelques semaines... C'est un grand amateur de ski... L'an dernier, il a passé les mois de décembre et de janvier aux Rochers-de-Naye où il s'en est payé, m'a-t-il raconté, des parties fantastiques. Il va aujourd'hui s'exercer par ici, à Engelberg sans doute.

— C'est vrai, à Engelberg, depuis quelques annéees, ce sport d'hivert a beaucoup de succès... C'est excellent d'ailleurs... et toi-même, mon Marco, tu en sais quelque chose, il me semble.

— Oui, j'en suis un fervent partisan.

— Mais là-bas, à Briançon, vous devez aussi vous y adonner ?

Christiane, la voix toujours émue, toujours altérée, tentait de détourner la conversation...

... De la reporter sur un autre terrain.

— En effet... depuis un mois que la neige couvre tout, nous effectuons avec ces patins étranges des glissades effrénées.

Puis, après un silence, un peu étonné :

— Tu ne me demandes pas si Pierre m'a donné des nouvelles de Mme Marquisat

La pauvre femme ne put réprimer un nouveau tressaillement plus violent encore.

— C'est vrai, au fait, comment va-t-elle ?

— Mais bien, d'après ce que m'as dit son fils... Lui fait ses études de médecine... Sa mère, très riche, comme tu le sais, ne tenait pas à ce qu'il choisît cette carrière, mais il est arrivé à vaincre sa résistance... Ses goûts l'entraînent de ce côté. C'est une véritable vocation, m'a-t-il déclaré.

Claudette depuis un instant était allée vers la fenêtre... sans doute pour mieux cacher la rougeur montée à ses joues.

Il y eut un nouveau silence.

Marc, embarrassé, considérait sa mère et sa sœur.

Devinait-il à présent ce qui se passait en elles ?... Peut-être...

Lorsque Pierre et madame Marquisat avaient si brusquement quitté le Chalet bleu, il avait pensé que cette dernière avait dû être mêlée au drame qui avait brisé la vie de sa mère... Comment ?... De quelle façon... il l'ignorait... car Christiane ne lui avait pas fait de confidence à ce sujet.

Comme jamais, depuis, il n'avait été question d'eux, cette impression s'était un peu atténuée... un peu effacée en lui.

A cette heure devant l'émoi visible de sa mère, elle renaissait, cette impression, beaucoup plus nette, beaucoup plus précise.

Et l'embarras du jeune homme s'accroissait.

Il avait conscience qu'il eût fallu ne plus parler de Pierre.

Et cependant, il lui restait quelque chose à dire...

... A annoncer...

... Quelque chose qui — il n'en pouvait plus douter à présent — allait contrarier... allait ennuyer... celle à qui, cependant, il eût voulu épargner toute peine, tout ennui...

De là son embarras, sa gêne...

Il ne se décida à parler qu'après une longue hésitation :

— Ecoute, mère...

— Qu'y a-t-il, mon enfant ?

La bonne humeur, la joie de tout à l'heure s'étaient maintenant envolées.

Marc toussota.

— Pierre est descendu à l'hôtel du Lac. Il ne se rendra à Engelberg que dans deux ou trois jours. Il reste demain à Lucerne. Comme il m'a fait part du désir si vif qu'il aurait à vous présenter ses hommages... à Claudette et à toi... j'ai cru qu'il était de mon devoir de l'autoriser à monter jusqu'au Chalet bleu.

— Ah !... il t'a demandé cela ?

— Oui... en rappelant que sa reconnaissance pour toi était très grande... en affirmant qu'il n'avait pas oublié, qu'il n'oublierait jamais qu'il te devait la vie.

— C'est exagéré, cela ; je n'ai fait pour lui que ce que j'ai fait pour les autres.

— N'importe, il t'en a une profonde gratitude. Et ce ton sur lequel il parlait ne me laissait aucun doute sur sa parfaite sincérité... Il viendra donc demain nous faire une petite visite.

— Eh bien ! nous le recevrons...

Christiane s'était levée elle aussi.

A la dérobée elle examinait Claudette qui continuait à garder le silence.

Et elle voyait bien que l'émoi... que le trouble de celle-ci persistait...

... Elle voyait bien que la jeune fille n'avait plus son entrain des minutes précédentes.

... Elle se rendait compte que le nom de Pierre Marquisat, prononcé par Marc tout à l'heure, avait suffi à produire en elle ce changement...

... Elle se rendait compte aussi que l'annonce de la visite du jeune homme avait encore augmenté ce trouble.

Mais elle fit un violent effort sur elle-même, parvint à dominer sa propre émotion.

Et elle ramena la conversation sur un autre terrain ; puis tout à coup, elle eut une exclamation.

— Mais nous causons... nous causons... et j'oublie qu'il est tard déjà, que tu as déjeuné il y a longtemps et, qu'avec la course que tu as faite dans la neige et l'appétit de cannibale dont tu parlais tout à l'heure, tu dois mourir de faim.

— Rassure-toi, maman, disait-il en riant, si je me sentais mourir je t'aurais déjà demandé le viatique. Je mangerai bien un peu, c'est vrai, mais cela n'est pas absolument urgent.

PAUL ROUGET.

(La suite à demain.)